

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 12 février 2026 / 24 chaabane 1447 - N° 4022 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député Chérif Abdelmadjid "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

M. Attaf réaffirme le soutien de l'Algérie à tout effort visant à renforcer l'organisation africaine

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE SUD

M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec son homologue sud-africain

P. 24

CONSEIL DE LA NATION

La coopération parlementaire entre l'Algérie et la Serbie au centre d'une rencontre

P. 3

CONSEIL DES MINISTRES

L'État mobilisé pour la sécurité hydrique, la stabilité des marchés et l'équité territoriale



Sous la présidence du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a tenu, ce mardi, une réunion d'une importance stratégique, illustrant une nouvelle fois la centralité de l'action publique dans la protection du pouvoir d'achat, la sécurisation des ressources vitales et la réduction des disparités territoriales. P. 3

PRODUCTION DU LAIT INFANTILE

Giplait et Bellakt scellent un partenariat stratégique en Biélorussie

P. 6

REFONDER LA SCÈNE POLITIQUE

Pour des partis forts à la hauteur des défis de l'Algérie

P. 4

ARMÉE

L'École de Commandement et d'État-major ouvre ses portes aux médias et renforce le lien Armée-Nation

P. 4

SANTÉ

LUPUS
Ce qui se cache derrière cette maladie auto-immune

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE)
MC El-Bayadh - ASO Chlef : malheur au vaincu



P. 21

LAYALI RAMADHAN 2026

Quand l'art sublime la spiritualité du mois sacré

P. 16

ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

P. 24

PARLEMENT

APN: séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi, un communiqué de l'APN.

Les questions orales concernent les secteurs de la Santé, de l'Industrie, de la Jeunesse, des Travaux publics et des Infrastructures de base et de l'Hydraulique, précise la même source.

BANQUES

BDL: ouverture d'une nouvelle agence à Bouira

Une nouvelle agence commerciale de la Banque de développement local (BDL), a été ouverte mercredi à Ain Bessam (wilaya de Bouira), dans le cadre de la stratégie de cette banque publique visant à renforcer la politique de proximité et à assurer l'accessibilité des services bancaires.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la supervision du directeur général de la banque, accompagné des cadres dirigeants, en présence du wali de Bouira ainsi que des autorités locales, a indiqué la BDL dans un communiqué.

Il s'agit de la troisième agence inaugurée par la BDL depuis le début de l'année 2026, portant ainsi son réseau commercial à 175 agences réparties à travers les différentes communes du territoire national, selon la même source, soulignant que l'ouverture de cette nouvelle agence "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan commercial ambitieux visant à renforcer la politique de proximité et à assurer l'accessibilité des services bancaires sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les 11 nouvelles wilayas".

Dans son allocution à cette occasion, le directeur général a souligné que la BDL œuvre non seulement à l'extension de sa présence géographique, mais également à la modernisation de son réseau à travers la mise à disposition d'espaces modernes dotés de solutions digitales innovantes, à l'image des "espaces de services digitales" lancés depuis 2023 pour faciliter les opérations bancaires quotidiennes.

MASCARA

inhumation de la moudjahida Mansour Hafifi Fatma

La moudjahida Mansour Hafifi Fatma, décédée à l'âge de 91 ans, a été inhumée, mercredi au cimetière Sidi El-Bachir dans la commune de Sig (wilaya de Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit.

Les funérailles se sont déroulées en présence des autorités locales de la daïra de Sig, de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens, a précisé la même source à l'APS.

Née en 1935 à Sig, la défunte moudjahida a rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération en 1959, où elle a milité au sein de l'organisation civile du Front de libération nationale (OFLN).

Elle a joué un rôle important dans le soutien aux moudjahidines, notamment en leur fournissant des médicaments et en prenant en charge le traitement des blessés, exerçant à l'époque comme infirmière à l'hôpital de la ville de Sig, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
6 morts et 165 blessés en 24 heures (Protection civile)

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 2 morts et 1 blessé dans un accident survenu dans la Commune de Bekkaria, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Constantine, Sétif et M'sila. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies, notamment urbains dans les wilayas de Boumerdes et Médéa, note le communiqué, ajoutant qu'à Ghardaïa, la Protection civile est également intervenue suite à une fuite de gaz de ville au niveau d'une conduite principale, suivie d'un incendie ayant causé des brûlures de 3ème degré à une personne.

AGRICULTURE

Lancement samedi prochain d'une large campagne de plantation de 5 millions d'arbustes



Une large campagne nationale de plantation de 5 millions d'arbustes sera lancée samedi prochain à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts (DGF), avec la participation de la société civile et des acteurs économiques dans un effort collectif visant à protéger les écosystèmes et à ancrer les principes de l'éco-citoyenneté, a indiqué mercredi la directrice de la restauration des terres et du reboisement à la DGF, Sabrina Rachedi.

Contrairement à la précédente campagne, où la majorité des plants (plus d'un million) provenait de l'administration des forêts et du groupe de génie rural (GGR) et des dons d'associations, cette édition lancée en partenariat avec l'association Algérie Verte, fait appel à tous les acteurs économiques pour participer au "challenge national de 5 millions de plants" dans une démarche structurée d'éco-citoyenneté, a précisé à l'APS Mme Rachedi.

À ce jour, plus de 4 millions de plants sont déjà assurés par les opérateurs économiques qui soutiennent l'opération et auxquels s'ajoutent les plants fournis par l'administration des forêts et les services agricoles, a-t-elle précisé.

L'initiative à portée nationale qui se traduira par une large mobilisation citoyenne vise la restauration des écosystèmes dégradés, le renforcement de la biodiversité. Elle s'inscrit par ailleurs dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière d'atténuation du changement climatique et de restauration des terres à l'horizon 2030, a-t-elle ajouté.

Horaire des prières



Fajr : 06h12
Dohr : 13h02
Asr : 16h00
Maghreb : 18h24
Isha : 19h46

MÉTÉO

	Alger	19°	33°
	Oran	20°	35°
	Annaba	20°	35°
	Béjaïa	19°	34°
	Tamanrasset	31°	47°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Béjaïa : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel dangereux composé de 10 individus, spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de psychotropes, et saisi des quantités considérables de drogue, indique mercredi un communiqué de ce corps constitué.

Selon la même source, les éléments de la brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Akbou ont saisi près d'un (1) kilogramme de kif traité, 500 g de cocaïne, 1.468 comprimés de drogues dures ainsi que plus de 1.200 capsules de psychotropes.

L'opération a également permis la récupération d'un fusil de chasse, d'armes blanches de différents types et calibres, de motocycles, de balances électroniques et de documents administratifs falsifiés, outre une somme de plus de 7,7 millions de DA provenant des revenus de ce trafic.

L'affaire fait suite à des informations faisant état de la détention et du stockage de quantités de drogue par deux suspects (un homme et une femme) à leur domicile dans la commune d'Aït R'zine. Les investigations engagées ont conduit à l'identification et à l'arrestation des autres membres du réseau, tandis que deux suspects sont toujours en fuite et font l'objet d'un mandat d'arrêt.

Les individus arrêtés ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes pour détention, stockage et acquisition de stupéfiants, de drogues dures et de psychotropes à des fins de commercialisation, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour détention d'armes de catégorie 5 sans autorisation et d'équipements sensibles sans permis, a conclu le communiqué.

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas (BMS)

Des vents forts, dépassant parfois 90 km/h en rafales, souffleront sur plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem et Chlef où la direction des vents sera d'ouest à nord-ouest, avec une vitesse comprise entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales.

Des vents, de direction ouest à nord-ouest et d'une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h, avec de fréquents soulèvements de sable sur les Hauts-plateaux, souffleront sur les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Tiaret, El Bayad, Laghouat, Djelfa, M'sila, Ouled Djellal et Biskra, aujourd'hui de 6h00 à 21h00, ajoute la même source.

Le BMS prévoit également des vents, de direction ouest à nord-ouest avec une vitesse de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, avec de fréquents soulèvements de sable sur le nord Sahara et les oasis, sur les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Blida, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Setif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khencela, Tébessa, El-Meghaïer, Touggourt, El Oued, Ghardaïa Et Ouargla, et ce jeudi de 6h00 à 18h00.

CONSEIL DES MINISTRES

L'État mobilisé pour la sécurité hydrique, la stabilité des marchés et l'équité territoriale

Sous la présidence du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a tenu, ce mardi, une réunion d'une importance stratégique, illustrant une nouvelle fois la centralité de l'action publique dans la protection du pouvoir d'achat, la sécurisation des ressources vitales et la réduction des disparités territoriales.

Par **Abed MEGHIT**

Cette rencontre gouvernementale, marquée par des décisions structurantes et des orientations fermes, s'inscrit dans une démarche de gouvernance proactive, attentive aux préoccupations quotidiennes des citoyens et résolument tournée vers un développement équilibré et durable.

Dès l'entame des travaux, après la présentation de l'ordre du jour et l'exposé du Premier ministre sur les activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, le président de la République a fixé le cap.

Trois axes majeurs ont dominé les débats : l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation à l'approche du mois sacré de Ramadhan, le renforcement de la sécurité hydrique, notamment dans les régions du Sud, et l'état d'avancement des programmes complémentaires de développement au profit de plusieurs wilayas.

À l'approche du mois de Ramadhan, période de forte consommation et de grande symbolique sociale et spirituelle, le président de la République a insisté sur la nécessité absolue de garantir aux citoyens des conditions de vie empreintes de sérénité, de quiétude et de dignité.

Soulignant le caractère sacré de ce mois placé sous le signe de la solidarité et de l'entraide, le chef de l'État a donné des instructions claires pour renforcer l'action gouvernementale sur le terrain, afin qu'elle soit efficace, visible et à l'écoute des préoccupations réelles des ménages.

Dans ce contexte, le président Tebboune a salué la disponibilité des produits de large consommation, y compris les produits agricoles et d'origine animale, mettant en avant l'abondance enregistrée sur les marchés nationaux.

Toutefois, il a fermement souligné que cette disponibilité devait impérativement se traduire par une stabilité, voire une baisse des prix, appelant à une vigilance accrue face à toute forme de spéulation ou de pratiques portant atteinte au pouvoir d'achat des citoyens. Le message est sans équivoque : l'État veillera à ce que l'équilibre du marché profite directement au consommateur.

Le secteur des ressources en eau a occupé une place centrale lors de cette réunion, traduisant l'importance stratégique accordée à la sécurité hydrique, en particulier dans les régions du Grand Sud.

À ce titre, le président de la République a ordonné le lancement, dès le mois prochain, de la réalisation de deux stations de dessalement de l'eau à Tamanrasset et à Tindouf.

Ces projets, qualifiés de stratégiques, visent à répondre durablement aux besoins des populations locales et à renforcer la résilience hydrique de ces wilayas face aux contraintes climatiques.

Dans la même dynamique, le chef de l'État a donné instruction pour la réalisation d'une nouvelle station d'épuration et de traitement des eaux usées à Tindouf,



destinée notamment à accompagner et soutenir des projets agricoles prometteurs.

Cette orientation traduit une vision intégrée de la gestion de l'eau, qui ne se limite pas à l'approvisionnement domestique, mais s'inscrit dans une logique de valorisation économique et de développement local.

Le président Tebboune a également insisté sur la nécessité de redoubler de vigilance lors des opérations de délestage des eaux excédentaires des barrages pleins.

Il a exigé un renforcement des mesures de précaution, de contrôle et de suivi, afin d'éviter toute mauvaise gestion susceptible de provoquer des perturbations dans l'alimentation en eau potable.

À ce propos, il a été particulièrement ferme concernant l'interruption de l'approvisionnement en eau ayant affecté la wilaya de Chlef.

Qualifiant cette situation d'inacceptable, le chef de l'État a rappelé qu'elle engage la pleine responsabilité des concernés, mettant en garde contre tout laxisme pouvant conduire à de tels dysfonctionnements.

Au-delà des aspects conjoncturels, le président de la République a réaffirmé l'importance capitale du respect des plans nationaux de distribution de l'eau potable tout au long de l'année.

Cette exigence s'inscrit dans une approche de gouvernance fondée sur l'anticipation, la continuité du service public et la préservation de la confiance entre l'État et le citoyen.

Le troisième axe majeur abordé lors de ce Conseil des ministres a porté sur l'état d'avancement des programmes complémentaires de développement destinés aux wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf.

À ce sujet, le président Tebboune a exprimé sa satis-

faction quant à la concrétisation de l'ensemble de ces programmes et à la réalisation des projets dans les délais impartis.

Cette avancée témoigne de l'efficacité de la démarche adoptée, fondée sur un suivi rigoureux et une coordination renforcée entre les différents secteurs.

Fort de ces résultats, le chef de l'État a donné instruction au Gouvernement d'élaborer de nouveaux programmes complémentaires en faveur des wilayas les moins développées, en particulier celles récemment créées.

Cette orientation traduit une volonté politique claire de réduire les disparités régionales, de promouvoir l'équité territoriale et d'assurer un développement harmonieux à l'échelle nationale.

À travers les décisions prises lors de cette réunion, le Conseil des ministres confirme une fois de plus la centralité de l'État stratégique, attentif aux urgences sociales tout en inscrivant son action dans une vision à long terme.

Sécurité hydrique, stabilité des marchés, justice territoriale et amélioration continue du cadre de vie des citoyens constituent les piliers d'une politique publique résolument tournée vers l'efficacité, la solidarité et la durabilité.

Dans un contexte régional et international marqué par de multiples incertitudes, l'Algérie poursuit ainsi, avec constance et lucidité, la consolidation de ses fondements économiques et sociaux.

Les orientations arrêtées lors de ce Conseil des ministres viennent renforcer la confiance des citoyens dans l'action de l'État et traduisent une volonté affirmée de faire du développement équilibré et du bien-être collectif une priorité nationale permanente.

CONSEIL DE LA NATION

La coopération parlementaire entre l'Algérie et la Serbie au centre d'une rencontre

Chargé par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le vice-président du Conseil de la nation chargé des relations extérieures, M. Rabah Baghali, a reçu, mardi, le président du groupe parlementaire d'amitié Serbie-Algérie, Goran Rakic, indique un communiqué du Conseil.

Cette rencontre intervient dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue en Algérie le président du groupe parlementaire d'amitié Serbie-Algérie, du 9 au 13 février courant, précise le communiqué.

La rencontre a été l'occasion "d'examiner l'état et les perspectives des relations bilatérales unissant l'Algérie et la Serbie, marquées par un rapprochement politique et une entente mutuelle", ajoute la même source.

Elle intervient également "en concréti-

sation de la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République de Serbie, M. Aleksandar Vucic, de promouvoir les relations bilatérales à des perspectives plus larges et plus efficaces". Dans ce cadre, M. Rabah Baghali a salué "la solidité des relations historiques" liant les deux pays amis, soulignant l'importance de "renforcer leur coopération conjointe, notamment dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'enseignement et de la défense, et la nécessité de l'accompagner d'une coopération parlementaire efficace qui renforce les mécanismes de concertation et de coordination entre les deux institutions législatives", et ce, à travers "l'intensification des visites, l'échange d'expertises et d'expériences dans le do-

maine législatif, et l'activation des mécanismes de la diplomatie parlementaire, dont les groupes d'amitié".

De son côté, M. Goran Rakic a exprimé sa "fierté" de visiter l'Algérie, au vu de "la place qu'occupe le pays aux niveaux régional et international", réaffirmant "la volonté de son pays de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec l'Algérie, reflétant ainsi la profondeur des liens unissant les deux peuples".

Il a également appelé à "renforcer le rapprochement entre les deux parlements", affirmant que les relations bilatérales "mènent un élan de coopération parlementaire plus important et une coordination plus large", invitant à cette occasion le groupe d'amitié parlementaire Algérie-Serbie à effectuer une visite en République de Serbie, en tant que "dé-

marche visant à renforcer le partenariat et la coopération".

À l'issue de la rencontre, les deux parties ont réitéré "leur détermination à poursuivre le travail conjoint afin de hisser les relations algéro-serbes à des niveaux supérieurs, illustrant ainsi l'esprit d'amitié et de confiance mutuelle entre les deux pays". Cette rencontre s'est déroulée en présence de la députée et présidente du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Serbie à l'Assemblée populaire nationale (APN), Samira Barhoum, et du membre de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Samia El Eulmi, ainsi que des membres du Conseil de la nation, Mahfoud Bousba, Rezki Mokrane et Chafra Righi.

APS

ARMÉE

L'École de Commandement et d'État-major ouvre ses portes aux médias et renforce le lien Armée-Nation

Par Abed MEGHIT

L'École de Commandement et d'État-major « Chahid Hamouda Ahmed, dit Si El-Haoûès », a accueilli à Alger une délégation de représentants des médias nationaux dans le cadre d'une visite guidée inscrite au plan sectoriel de communication du Commandement des Forces terrestres pour l'année 2025-2026.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de transparence, de pédagogie et de rapprochement entre l'institution militaire et la société, à travers un partenariat constructif avec les médias nationaux.

Cette visite avait pour objectif principal de faire connaître le rôle stratégique et les missions fondamentales de cette prestigieuse école, considérée comme l'un des piliers de la formation supérieure des cadres de l'Armée nationale populaire.

À travers des ateliers thématiques, des exposés détaillés et des présentations pédagogiques, les journalistes ont pu découvrir les programmes de formation, les méthodes d'enseignement modernes et les outils pédagogiques de pointe mis en œuvre pour former les officiers stagiaires des cours de Commandement et d'État-major.

La rencontre a débuté par une allocution du Général-Major Mohamed Omar, Commandant de l'École, qui a souligné l'importance accordée à cette visite médiatique, tant pour ses dimensions professionnelles que nationales.

Il a mis en avant le rôle central de l'information nationale en tant que partenaire essentiel de l'État, chargé de transmettre une image fidèle et objective des efforts consentis par les institutions, en particulier l'institution militaire, dont la mission première demeure la préservation de la souveraineté nationale et des capacités de défense du pays.

Au cours de la visite, un exposé exhaustif a été présenté sur le cursus de formation des officiers stagiaires, mettant en lumière une approche pédagogique fondée sur la rigueur scientifique, l'anticipation stratégique et l'adaptation aux mutations contemporaines des environnements sécuritaires.

Les représentants des médias ont ensuite parcouru les différentes infrastructures pédagogiques, notamment les salles de cours, les espaces spécialisés et le centre d'instruction et de simulation, véritable cœur technologique de l'École.

Les explications fournies ont permis de mesurer l'ampleur des moyens humains et matériels mobilisés pour garantir une formation de haut niveau, conforme aux standards internationaux.

Cette visite a également constitué une opportunité pour renforcer les passerelles de communication entre l'Armée et les médias, considérés comme un trait d'union essentiel avec la société.

À travers cette démarche d'ouverture, l'École de Commandement et d'État-major réaffirme son attachement aux valeurs de professionnalisme, de transparence et de responsabilité, contribuant ainsi à renforcer le lien Armée-Nation et à renforcer la confiance du citoyen dans ses institutions.

REFONDER LA SCÈNE POLITIQUE

Pour des partis forts à la hauteur des défis de l'Algérie

L'Algérie se trouve à un moment charnière de son évolution politique, institutionnelle et géopolitique. Dans un contexte régional et international marqué par des recompositions rapides, des tensions stratégiques et des mutations profondes des rapports de force, le pays a plus que jamais besoin d'un appui politique solide, structuré et crédible.

Par Abed MEGHIT

Or, la réalité actuelle de la scène partisane interpelle.

Soixante-neuf partis sont officiellement reconnus.

Un chiffre qui, à première vue, pourrait traduire un pluralisme dynamique.

Mais derrière cette abondance formelle se cache une question essentielle : combien de ces formations incarnent réellement une force politique active, enracinée dans la société et capable d'influencer le débat public ? Force est de constater que nombre de partis ne se manifestent que lors des échéances électorales.

Leur présence sur le terrain, au contact des citoyens, dans les quartiers, les universités, les espaces économiques et sociaux, demeure marginale, voire inexistante.

Cette situation alimente un décalage préoccupant entre l'offre politique et les attentes réelles de la société.

La pratique partisane, dans bien des cas, semble s'être éloignée de sa mission première : structurer le débat, encadrer les aspirations, formuler des projets et participer activement à l'édition institutionnelle.

Certes, l'Algérie compte des partis historiques qui ont marqué la vie politique nationale par leur longévité,

leur ancrage et leur contribution aux grandes étapes de l'histoire contemporaine.

Ces formations continuent de jouer un rôle central dans le paysage institutionnel.

Mais elles évoluent désormais dans un environnement saturé par une multitude d'entités dont l'existence se limite parfois à une présence administrative sans véritable impact social.

Cette prolifération brouille la lisibilité de la scène politique et fragilise la crédibilité globale du système partisan.

De nombreux observateurs et acteurs politiques appellent ainsi à une révision profonde de l'échiquier partisan.

L'objectif n'est pas de restreindre le pluralisme, mais de lui redonner du sens.

Il s'agit de consolider la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, afin que les partis deviennent un véritable socle pour l'établissement d'institutions fortes, crédibles et en phase avec les aspirations populaires.

La réforme engagée dans ce domaine vise précisément à rationaliser la vie partisane et à mettre fin aux dérives qui ont terni l'image de la classe politique. Parmi ces

dérives figure le phénomène du nomadisme politique, encouragé par la faiblesse structurelle de certains partis incapables d'offrir un cadre stable et cohérent à leurs élus.

Ce phénomène, qui consiste à changer d'appartenance partisane au gré des circonstances, a contribué à affaiblir la confiance des citoyens dans leurs représentants.

La mise en place d'un cadre juridique plus rigoureux, assorti de mécanismes de responsabilisation et, le cas échéant, de sanctions, apparaît comme une nécessité pour restaurer la discipline partisane et la cohérence institutionnelle.

Assainir la scène politique ne signifie pas exclure, mais exiger.

Exiger une présence effective sur le terrain, une structuration interne démocratique, un projet clair et une contribution réelle au débat national.

Les partis doivent redevenir des espaces de formation, de réflexion et de proposition.

Ils doivent porter des visions stratégiques en matière de développement économique, de justice sociale, de souveraineté nationale et de positionnement international.

L'Algérie fait face à des

enjeux majeurs : diversification économique, transition énergétique, sécurité régionale, intégration africaine, mutations technologiques.

Ces défis requièrent des forces politiques matures, capables d'accompagner les réformes, d'enrichir les politiques publiques et de mobiliser les citoyens autour d'objectifs communs.

Le pays a besoin de grands partis, structurés et responsables, qui constituent une vitrine politique crédible à l'intérieur comme à l'extérieur.

La conjoncture actuelle impose une mue profonde de la classe politique.

Il ne s'agit plus de multiplier les sigles, mais de renforcer la qualité de l'engagement.

Mettre un terme aux pratiques superficielles, dépasser le folklore politique et inscrire l'action partisane dans une logique de responsabilité nationale : tel est l'enjeu.

L'Algérie a besoin d'un appui politique sûr et déterminant, porté par des formations solides, enracinées et à la hauteur des transformations du monde contemporain.

C'est à cette condition que la pratique partisane retrouvera ses lettres de noblesse et que la démocratie pourra se consolider durablement.

ÉDUCATION NATIONALE

École primaire : une réforme structurelle pour rétablir l'équité et renforcer la mission éducative

Par Abed MEGHIT

Une réforme d'envergure s'engage dans le secteur de l'Éducation nationale, touchant un pilier fondamental de la souveraineté et de la cohésion sociale : l'école primaire.

La décision de transférer la gestion des établissements primaires du ministère de l'Intérieur vers le ministère de l'Éducation nationale marque un tournant stratégique.

Elle vise à rétablir l'équité, à harmoniser les pratiques et à redonner à l'école primaire toute la place qui lui revient dans l'architecture institutionnelle du pays.

Jusqu'à présent, la gestion des écoles primaires relevait des communes, créant une situation contrastée selon les capacités financières locales.

Les communes disposant de ressources fiscales importantes pouvaient assurer un encadrement technique, logistique et alimentaire satisfaisant, tandis que d'autres, confrontées à des budgets limités, peinaient à répondre aux besoins essentiels des établissements.

Cette disparité a progressivement engendré des inégalités tangibles dans les conditions d'accueil, d'entretien, de chauffage et de restauration scolaire.

Le transfert de gestion au ministère de l'Éducation nationale répond à un impératif d'égalité des chances.

L'école publique doit offrir, sur l'ensemble du territoire national, des condi-

tions similaires d'apprentissage et de prise en charge.

Les experts en pédagogie soulignent que l'impact de cette réforme sera direct sur le quotidien de millions d'élèves, notamment en matière de repas scolaires, d'hygiène, de maintenance des infrastructures et de sécurité.

Cette décision n'est pas le fruit d'une démarche improvisée.

Elle s'inscrit dans un processus de réflexion engagé depuis plusieurs années, nourri par des échanges entre spécialistes, responsables administratifs et juristes des deux secteurs concernés.

La réunion gouvernementale du 18 novembre 2025 a constitué un moment décisif, consacrant le choix d'un transfert progressif et encadré.

La publication d'une correspondance officielle de la Direction générale du Domaine national a confirmé l'engagement de l'État dans ce processus structurant. Sur le plan juridique, la réforme s'appuie sur la modification de l'article 122 de la loi n° 11-10 relative aux communes. Cette évolution législative vise à clarifier les responsabilités et à supprimer les chevauchements administratifs qui compliquaient la gestion des établissements.

Pour les juristes, cette harmonisation du cadre réglementaire permettra de renforcer la cohérence institutionnelle et d'assurer une gouvernance plus efficace du cycle primaire.

Le transfert sera opéré de manière graduelle afin de garantir la continuité du service public et d'éviter toute per-

turbation. Un comité sectoriel mixte supervisera l'opération.

Il procédera à un inventaire exhaustif des infrastructures, au recensement du personnel enseignant, des agents de sécurité et des personnels de restauration, ainsi qu'à l'évaluation des besoins matériels.

Cette approche méthodique traduit la volonté de mener une réforme maîtrisée et durable.

Au-delà des aspects techniques et administratifs, l'enjeu est profondément symbolique.

Il s'agit de rendre à l'école primaire ses lettres de noblesse, de la considérer comme un sanctuaire du savoir et de la citoyenneté.

En plaçant sa gestion sous l'autorité directe du ministère de l'Éducation nationale, l'État affirme que le cycle primaire constitue le socle de tout le parcours éducatif et mérite une attention stratégique à la hauteur de sa mission civilisationnelle.

Dans un contexte où la qualité de l'éducation est au cœur des priorités nationales, cette réforme apparaît comme un levier essentiel pour renforcer l'unité du système éducatif, consolider l'équité territoriale et préparer les générations futures à relever les défis de demain.

L'école primaire, premier espace d'apprentissage et de socialisation, se voit ainsi dotée d'un cadre de gouvernance cohérent, gage d'efficacité et de justice pour tous les élèves de la République.

OULED DJELLAL

Plus de 3,2 milliards DA pour la réalisation de plusieurs projets de développement

Une enveloppe financière de plus de 3,2 milliards DA a été octroyée au titre de l'année en cours pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans la wilaya d'Ouled Djellal, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de l'administration locale.

Dans une déclaration à l'APS, M. Azzedine Touahria a précisé que 66 opérations concernant, notamment les routes l'approvisionnement en eau, l'amélioration urbaine et l'hygiène de l'environnement ont été inscrites dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics locaux en faveur de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la satisfaction de leurs aspirations. Ces pro-



jets ont été proposés par les présidents des assemblées populaires communales (APC) et des représentants des services techniques au cours de leurs réunion avec le wali, Abderahmane Dehimi, a ajouté M. Touahria, estimant qu'ils reflètent la détermination des autorités locales à faire du développement de proximité une priorité pour répondre aux attentes des citoyens.

ORAN

Etude de deux projets industriels en vue de leur entrée en activité

Les dossiers de deux projets industriels dans le domaine de la transformation primaire du plastique et de la production de peinture intérieure et extérieure ont été examinés à Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Lors des travaux de la réunion de la Commission de wilaya chargée de lever les contraintes entravant l'entrée en exploitation des

projets, tenue mardi soir sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchène, en présence des différents responsables concernés, deux dossiers relatifs à des demandes d'octroi d'autorisations exceptionnelles d'exploitation ont été examinés, indique-t-on.

Il s'agit d'une usine de transformation primaire du plastique, ainsi que d'une unité de production de peinture intérieure et

extérieure (peinture, plâtre et colle pour ciment).

Le wali a insisté sur la nécessité d'accompagner les investisseurs et de poursuivre les efforts pour suivre la situation de ces projets afin de lever les obstacles et les réserves enregistrées.

Il a également souligné l'importance de poursuivre le recensement des projets d'investissement rencontrant des difficultés, afin de

les traiter au niveau de la commission de wilaya, pour permettre à leurs promoteurs de concrétiser leurs projets dans les délais fixés.

Il convient de rappeler que l'opération de levée des contraintes entravant la concrétisation des projets d'investissement s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à faciliter les procédures administratives au profit des investisseurs.

MOSTAGANEM

Entrée en exploitation prochaine du périmètre irrigué de Bouguirat

La mise en service du projet de périmètre agricole irrigué du plateau de Bouguirat est prévue, durant le semestre en cours dans la wilaya de Mostaganem, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouah, a présidé, hier mardi, une réunion consacrée au suivi de ce projet, qui s'étend sur une superficie de 6.000 hectares, en présence des responsables de l'Office national de l'irrigation et du drainage, ainsi que du directeur des Ressources en eau de la wilaya.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le

rythme des travaux et de réceptionner le projet avant la fin du semestre en cours, selon la même source.

Il a également été convenu d'entamer la réalisation d'un deuxième périmètre agricole irrigué, alimenté par les eaux traitées de la station d'épuration de Salamandre (commune de Mazagran), sur une superficie totale estimée à 1.000 hectares.

Afin de faciliter les missions de l'Office national de l'irrigation et du drainage au niveau de la wilaya, il a été décidé, lors de la réunion, d'installer localement les structures de cet établissement public, y compris l'unité de wilaya de l'Office. Ces

structures comprennent, outre l'unité de wilaya à caractère administratif, une unité d'exploitation qui sera installée dans la région de Cherfaïia, ainsi qu'une unité de soutien logistique dans la commune de Sidi Ali, ajoute la même source.

Ces structures administratives et logistiques devraient permettre de fournir les moyens matériels, les moyens de transport et de stockage, de mobiliser les équipements nécessaires, ainsi que d'assurer un appui technique aux équipes de terrain lors des interventions dans diverses conditions, a-t-on indiqué.

ANNABA

Plus de 20 milliards de dinars pour soutenir les opérations de développement local en 2026

Une enveloppe totale de 20,129 milliards de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2026, à la wilaya d'Annaba pour soutenir les opérations de développement local, a indiqué le directeur de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB), Said Kheroub.

Le même responsable a précisé lors d'un exposé technique exhaustif présenté lors d'une séance de travail présidée par le wali, Abdelkrim Lamouri, mardi soir au siège de la wilaya, que ces crédits financeront de nombreuses opérations de développement destinées à stimuler le développement local,

moderniser les infrastructures et améliorer la qualité des services publics.

Selon M. Kheroub, cette enveloppe de plus de 20 milliards de dinars, répartie sur 85 opérations, est puissée essentiellement (à hauteur de 15,829 millions de DA) des programmes sectoriels décentralisés (PSD).

Le DPSB a également fait savoir qu'un montant de 2,3 milliards de dinars, provenant du programme de soutien du développement social et économique des communes, financera 176 projets de proximité.

En outre, dans le cadre de la Caisse de solidarité et

de garantie des collectivités locales, une somme de 2 milliards de dinars permettra la concrétisation de

27 projets d'investissement au profit des communes, selon la même source.

EL TARF

Régularisation de 900 dossiers dans le cadre de la cession des logements publics locatifs

Pas moins de 900 dossiers relatifs à la procédure de cession des logements publics locatifs (LPL) relevant de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) d'El Tarf ont été régularisés, dans le cadre des efforts visant à faciliter les démarches administratives liées à l'accession à la propriété de ces logements, a-t-on appris mercredi auprès des services de cet organisme.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de gestion et de maintenance du parc immobilier auprès du même Office, Salah Eddine Chaker, a précisé que les 900 dossiers font partie d'un total de 3.000 demandes de régularisation déposées auprès des unités locales relevant de l'Office depuis le lancement de l'opération, le 4 juin

TIARET

Lancement prochain des travaux de réhabilitation de l'aérogare de l'aéroport Abdelhafid Boussouf

Les travaux de réaménagement de l'aérogare de l'aéroport Abdelhafid Boussouf d'Aïn Boucheïf (Tiaret) devraient être lancés prochainement, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Oran, Noureddine Rouissat.

M. Rouissat a précisé à l'APS, lors de sa visite à l'aéroport, que les marchés relatifs à l'opération de réhabilitation de cette infrastructure sont en cours de procédures administratives. Les travaux comprendront l'aménagement de la façade du bâtiment, l'embellissement, l'éclairage, ainsi que la réhabilitation et l'extension du parking.

L'aménagement intérieur concernera l'ensemble des salles et des équipements utilisés, notamment la rénovation des plafonds, de l'éclairage et de la peinture, ainsi que l'acquisition de sièges, afin d'offrir un meilleur service aux passagers et à leurs accompagnateurs, en plus d'assurer des conditions de travail confortables aux employés et aux partenaires opérant à l'aéroport.

Le même responsable a indiqué que la majorité des 11 aéroports situés dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays, relevant de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Oran, ont récemment bénéficié d'opérations de réhabilitation et de maintenance de leurs infrastructures, ce qui a eu un impact positif sur leurs performances.

M. Rouissat, accompagné d'une équipe technique, a également pris connaissance d'un ensemble de réserves et d'observations soulevées par les responsables locaux en vue de leur prise en charge dans le cadre de l'opération de réhabilitation. Il a par ailleurs supervisé le lancement du troisième vol des lignes aériennes intérieures à destination de l'aéroport d'Adrar, écoutant les impressions des passagers qui ont salué cet acqui, tout en souhaitant le renforcement des vols, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

CONSTANTINE

De nouveaux projets pour renforcer l'alimentation en eau potable

La wilaya de Constantine vient de bénéficier de nouveaux projets pour le renforcement de l'alimentation en eau potable, portant sur la réalisation de forages et réservoirs d'eau dans plusieurs communes, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Il s'agit de la réalisation de trois forages dans les communes de Zighoud-Youcef, d'El Khroub et d'Aïn Smara, et de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 2.500 mètres cubes chacun dans les communes d'Aïn Abid et de Constantine, a précisé la cellule de communication de la wilaya.

Ces projets contribueront à réduire la pression sur les infrastructures existantes et à sécuriser l'alimentation en eau potable des zones concernées, a ajouté la même source.

Ils s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés visant à moderniser les infrastructures hydrauliques et à renforcer la sécurité hydrique à travers la wilaya, a-t-on indiqué.

2018. L'opération intervient en application du décret exécutif n° 25-133 fixant les conditions et modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et gérés par les Offices de Promotion et de Gestion Immobilière, a ajouté la même source, soulignant que l'opération vise à faciliter les procédures administratives et à permettre aux locataires d'acquérir la propriété de leurs logements publics locatifs. Après avoir invité les locataires concernés n'ayant pas encore déposé leurs dossiers à se rapprocher des unités locales de l'OPGI pour compléter les formalités requises, la même source a indiqué que les dossiers traités concernent l'ensemble des communes de la wilaya.

PRODUCTION DU LAIT INFANTILE

Giplait et Bellakt scellent un partenariat stratégique en Biélorussie

Le groupe public Giplait a franchi une étape stratégique majeure en signant, en Biélorussie, un accord de coopération et de partenariat avec la société biélorusse Bellakt pour la fabrication et la production de lait infantile en Algérie.



Par Abed Meghit

Cette initiative s'inscrit dans la politique nationale de sécurisation des produits stratégiques et de réduction de la dépendance aux importations, notamment dans le domaine sensible de la nutrition infantile.

La signature de cet accord est intervenue à l'occasion d'une visite de travail d'une délégation de Giplait conduite par sa directrice générale, Samah Lahlouh.

La cérémonie s'est déroulée en présence de

hauts responsables des deux parties, ainsi que de représentants du ministère biélorusse de l'Agriculture et de l'Alimentation, traduisant l'importance accordée à ce partenariat par les autorités des deux pays.

Cet accord vise à transférer le savoir-faire technologique et industriel de Bellakt, reconnu pour son expertise dans la production de lait pour nourrisson, vers l'Algérie.

Il constitue une réponse concrète aux recommandations issues de la visite effectuée ré-

cemment en Algérie par une délégation biélorusse de haut niveau, dans le cadre du Forum d'affaires algéro-biélorusse tenu en décembre dernier.

À travers ce partenariat, Giplait ambitionne de renforcer les capacités nationales de production, d'assurer la disponibilité régulière du lait infantile sur le marché et de garantir des standards élevés de qualité et de sécurité alimentaire.

Ce projet s'inscrit également dans une dynamique plus large de

coopération économique bilatérale, fondée sur le principe du partenariat gagnant-gagnant.

Au-delà de sa dimension industrielle, cet accord revêt une portée sociale et stratégique majeure, en contribuant à la protection du pouvoir d'achat des familles et à la souveraineté alimentaire du pays.

Il reflète la volonté des pouvoirs publics d'encourager les partenariats structurants et les investissements productifs, au service du développement durable et de la sécurité nationale.

RAMADHAN À ALGER

Un dispositif renforcé pour un approvisionnement abondant et des prix maîtrisés

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, les autorités de la wilaya d'Alger mettent en place un dispositif exceptionnel visant à garantir un approvisionnement régulier, abondant et accessible en produits de grande consommation.

Dans cette optique, dix-huit marchés de proximité seront déployés à travers la capitale afin de répondre à la forte demande caractérisant cette période et d'assurer aux citoyens des prix compétitifs dans un climat de sérénité et de confiance.

L'annonce a été faite par le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harkas, lors d'une réunion de travail tenue au siège de la wilaya et consacrée à la présentation des mesures et préparatifs arrêtés pour le Ramadhan.

Ces marchés de proximité seront répartis sur quatorze circonscriptions administratives, traduisant une volonté claire de couverture équilibrée du territoire urbain.

À ce jour, huit marchés sont déjà opérationnels dans les communes de Birtouta, Ain Benian, Bir Mourad Raïs, Hussein Dey, Bab El Oued, Baraki, Dar El Beïda et Bordj El Kiffan, tandis que les autres seront ouverts progressivement dans les prochains jours.

Ces espaces commerciaux temporaires seront approvisionnés par pas moins de 448 partenaires, incluant des grossistes, des importateurs, des producteurs nationaux ainsi que des groupes publics stratégiques tels que Giplait et l'Office algérien interprofessionnel des céréales.

Cette large mobilisation vise à garantir la diversité des produits proposés et à sécuriser les volumes nécessaires pour répondre à la demande accrue des ménages durant le mois sacré.

Parallèlement à l'approvisionnement, un accent particulier est mis sur le contrôle commercial et la lutte contre la fraude.

À cet effet, 223 équipes de contrôle ont été mobilisées à travers la wilaya, dotées de l'ensemble des moyens humains et matériels requis.

Les opérations de contrôle seront intensifiées durant les périodes de forte affluence commerciale, notamment l'après-midi, après l'Iftar et durant les week-ends.

Elles porteront principalement sur la traçabilité des marchandises et le respect des circuits légaux de distribution, de l'importateur ou producteur jusqu'au détaillant, afin de lutter efficacement contre la spéculation et les pratiques illicites.

La réunion a également permis de rassurer quant à la disponibilité des principaux produits alimentaires tout au long du mois de Ramadhan.

Le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Mehdi Missaoui, a annoncé une augmentation significative de l'approvisionnement en lait, qui passera de 700 000 litres par jour à 920 000 litres, grâce à la contribution de sept laiteries.

Cette mesure vise à répondre à une demande traditionnellement élevée durant cette période.

S'agissant des produits agricoles de grande consommation, les stocks de pommes de terre, d'ail et d'oignons sont jugés suffisants.

Ils seront mis progressivement sur le marché afin de stabiliser les prix et d'éviter toute tension sur l'offre, ces produits figurant parmi les plus sollicités par les familles algériennes pendant le Ramadhan.

Concernant les viandes blanches et rouges, l'ensemble des dispositions nécessaires a été pris en coordination avec les opérateurs économiques pour garantir la disponibilité des quantités indispensables.

Les autorisations requises ont été délivrées et un contrôle sanitaire strict est assuré, notamment pour les viandes importées au niveau du port d'Alger.

ORAN

L'investissement industriel gagne du terrain au Salon Méchanica Algérie

Le Salon Méchanica Algérie a été marqué à Oran par une étape significative dans la promotion de l'investissement industriel, avec l'attribution de quatre contrats de concession de foncier industriel à des investisseurs porteurs de projets structurants.

La cérémonie a été supervisée par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, en marge d'une journée d'étude consacrée à la sous-traitance.

Ces contrats ont été attribués via la plateforme numérique de l'investisseur, un outil innovant mis en place par l'AAPI pour faciliter l'accès au foncier économique et renforcer la transparence dans le traitement des dossiers.

Les bénéficiaires opèrent dans des secteurs stratégiques, notamment la fabrication de pièces de rechange automobiles, les équipements électroniques destinés à la maintenance industrielle et les solutions liées à l'énergie solaire et électrique.

L'opération concerne notamment l'entreprise « Hamoud Parts » à Oran, ainsi que deux projets portés par « Adi-Net Or » et « Adi-Net Géolocalisation » à Aïn Témouchent.

Ces investissements s'inscrivent dans une dynamique de développement de la sous-traitance industrielle et d'augmentation du taux d'intégration locale, en particulier dans la filière automobile et les industries mécaniques.

Dans sa déclaration à la presse, M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les investisseurs, en particulier les petites et moyennes entreprises et les startups.

Il a souligné que l'Agence œuvre en coordination avec l'ensemble des institutions concernées pour créer un environnement favorable à l'investissement productif, notamment à travers la mise en place de zones industrielles spécialisées.

Par ailleurs, le salon a été marqué par la signature de six accords de partenariat industriel, dont cinq avec le groupe Stellantis Algérie, illustrant la montée en puissance d'un écosystème industriel national tourné vers la compétitivité et la création de valeur.

Cette dynamique confirme le rôle central d'Oran comme pôle industriel stratégique et traduit la volonté de l'État de faire de l'investissement productif un levier essentiel de croissance économique et de création d'emplois durables.

Abed M.

À ce titre, il est prévu d'orienter vers les marchés de la capitale environ 50 000 tonnes de viandes rouges, en complément de 30 000 tonnes de viandes blanches, dont une grande partie issue de la production nationale.

De son côté, le directeur général de l'établissement de gestion des abattoirs et des poissonneries ainsi que du marché de gros des fruits et légumes de la wilaya d'Alger, Réda Attab, a détaillé les mesures mises en place pour assurer le bon fonctionnement de ces structures névralgiques.

Le marché de gros des fruits et légumes fonctionnera tout au long de la semaine, y compris le jeudi, traditionnellement chômé pour les mandataires.

Une plage horaire spécifique, allant de l'après-Iftar jusqu'à minuit, sera consacrée à la réception des marchandises, afin de fluidifier les opérations et de tenir compte des contraintes des agriculteurs venant de différentes wilayas du pays.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réceptionner des volumes importants de produits, estimés à 11 000 tonnes, dont 5 000 tonnes de fruits et 6 000 tonnes de légumes.

Au niveau des abattoirs, les capacités ont également été renforcées pour accueillir environ 450 têtes de bovins, 2 700 têtes ovines et 75 têtes de cheval, représentant un volume global de 238 tonnes de viande.

À travers ce dispositif global, la wilaya d'Alger affiche une mobilisation totale pour permettre aux citoyens de traverser le mois de Ramadhan dans les meilleures conditions, en conjuguant abondance de l'offre, contrôle rigoureux et stabilité des prix.

Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver le pouvoir d'achat et de consacrer l'esprit de solidarité et de sérénité qui caractérise ce mois sacré.

Abed M.

RENOUVELLEMENT DU PARC DE TRANSPORT

L'importation de 10 000 bus franchit un cap décisif

L'opération d'importation de 10 000 bus engagée par les pouvoirs publics connaît une accélération remarquable, traduisant une volonté ferme de moderniser en profondeur le secteur du transport public en Algérie.



Par Abed Meghit

Inscrite dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette démarche stratégique vise à améliorer durablement la qualité du service offert aux citoyens tout en renforçant la sécurité routière et en préparant l'émergence d'une véritable industrie nationale du véhicule.

Les récentes livraisons témoignent du rythme soutenu imprimé à cette opération d'envergure.

Après la réception de 335 bus au port d'Alger le 1er février, suivie de 380 bus entre le 4 et le 5 février et de 134 unités supplémentaires le 6 février, une nouvelle cargaison de 210 bus a été accueillie au port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel.

Ce nouveau contingent porte à 1 059 le nombre total de bus déjà importés.

Une progression significative qui illustre la détermi-

nation des autorités à répondre, dans les plus brefs délais, aux besoins pressants de restructuration du transport public national.

Le plan de renouvellement du parc automobile cible en priorité le remplacement de 5 400 bus âgés de plus de 30 ans, dont l'état de vétusté pose des problèmes évidents de sécurité et de fiabilité.

À moyen terme, 28 000 autres bus de plus de 20 ans sont également concernés par cette vaste opération.

L'objectif est clair : passer d'un parc hétérogène, souvent marqué par l'usure et l'improvisation, à un réseau moderne, normé et conforme aux standards internationaux de sécurité et de confort.

Au-delà de l'urgence dictée par les impératifs de sécurité routière, cette opération s'inscrit dans une vision stratégique à long terme.

Il ne s'agit pas seulement d'un programme

d'importation, mais d'un levier de transformation structurelle du secteur.

L'établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, joue un rôle central dans cette dynamique.

L'usine de Tiaret, appelée à devenir un pôle industriel majeur, est appelée à constituer la locomotive d'un processus d'intégration progressive.

En effet, l'ambition affichée ne se limite pas à l'acquisition de bus neufs.

Elle vise également à développer un taux d'intégration locale estimé à 40 % durant les cinq premières années.

Cette orientation marque un tournant économique important : transformer une dépense en devises en opportunité de création de richesse nationale, de transfert de technologie et de montée en compétence industrielle.

Les retombées attendues dépassent le seul cadre du transport.

Le renouvellement massif du parc ouvre des perspectives considérables pour les activités annexes, notamment la production locale de pneus, de lubrifiants et de pièces de rechange.

Les besoins annuels sont estimés à plus de 60 000 pneus, ce qui représente un marché stratégique pour les opérateurs économiques nationaux.

Cette dynamique pourrait ainsi favoriser la relance de filières industrielles connexes et encourager l'investissement productif.

Par ailleurs, les partenariats engagés avec des constructeurs chinois et allemands reposent sur une logique de coopération technologique et de transfert de savoir-faire.

Cette approche vise à assurer les bases d'une industrie nationale pérenne, capable à terme de répondre aux besoins internes et, pourquoi pas, de s'orienter vers l'exportation.

Ainsi, l'importation des 10 000 bus ne constitue pas un simple acte d'achat, mais l'expression d'une stratégie globale de modernisation, de sécurisation et d'industrialisation.

À court terme, elle permettra d'améliorer les conditions de transport des citoyens et de réduire significativement les risques liés à la vétusté des véhicules.

À long terme, elle pourrait devenir l'un des piliers d'une nouvelle dynamique industrielle nationale.

SIDI BEL-ABBES

Journée de sensibilisation sur l'investissement en aquaculture intégrée à l'agriculture

La Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbes a organisé, mercredi, une journée d'information, de sensibilisation et d'orientation sur l'investissement dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture au complexe sportif de proximité Chahid Raïs Youb, dans la daïra de Mostéfa Benbrahim.

Le directeur de la Chambre, Toufik Boutouchent, a expliqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et des agriculteurs souhaitant se lancer dans l'activité d'aquaculture intégrée. Il a souligné que ce mode de production permet une exploitation optimale des ressources hydriques au sein des exploitations agricoles, contribuant ainsi à l'amélioration des rendements et à la diversification des sources de revenus.

Il a ajouté que la Chambre veille à

assurer un encadrement technique, ainsi qu'un accompagnement administratif au profit des investisseurs, en coordination avec les différentes parties concernées, notamment les établissements bancaires, afin de faciliter les procédures de création de projets et d'encourager les jeunes à investir dans ce créneau prometteur, générateur de richesse et créateur d'emplois, notamment en milieu rural.

Les intervenants ont, lors de cette rencontre, affirmé que la généralisation de ce type de projets contribuerait à diversifier la production agricole et à renforcer la complémentarité entre les secteurs agricole et halieutique. Ils ont appelé à la poursuite de l'organisation de telles journées de sensibilisation pour accompagner les investisseurs et lever les contraintes éventuelles.

De leur côté, plusieurs agriculteurs et porteurs de projets ayant

pris part à la rencontre ont salué cette initiative, estimant qu'elle constitue une opportunité pour s'informer sur les aspects techniques et réglementaires liés à l'élevage de poissons en bassins agricoles, ainsi que sur les mécanismes de financement et de soutien disponibles.

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Sidi Bel-Abbes, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya de Saïda, et en présence de représentants d'établissements bancaires.

Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire connaître les perspectives d'investissement dans cette activité, qui suscite un intérêt croissant en raison de sa rentabilité économique et de sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire, a-t-on indiqué.

OOREDOO ALGÉRIE

Hausse de 13,9% du chiffre d'affaires en 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a réalisé un chiffre d'affaires de 119,1 milliards de dinars en 2025, en progression de 13,9% par rapport aux 104,6 milliards de dinars enregistrés en 2024, indique un bilan financier de l'opérateur.

Selon la même source, le résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est établi à 53,4 milliards de DA en 2025, contre 44,2 milliards de DA par rapport à l'année 2024, enregistrant une progression de 21%.

Ooredoo Algérie a consacré, dans le cadre de sa politique d'investissement à long terme, 35,3 milliards de DA en 2025 contre 16,7 milliards de DA en 2024, soit une augmentation de 111,3%, "destinés au renforcement, à la modernisation et à l'extension de son réseau à travers l'ensemble du territoire national", note le bilan.

Ces investissements, réalisés notamment dans le cadre du Service universel des communications électroniques (SUT), ont permis d'accompagner le lancement de la 5G en Algérie, tout en améliorant durablement la qualité de service pour l'ensemble des clients", indique l'opérateur.

A fin décembre 2025, le parc clients de Ooredoo Algérie s'élevait à 15,32 millions d'abonnés, contre 14,73 millions d'abonnés par rapport à la même période de l'année 2024, soit une augmentation de 4%.

Citée dans ce bilan, le directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, a déclaré que "l'année 2025 a marqué un tournant majeur pour le secteur des télécommunications en Algérie avec le lancement de la 5G", ajoutant que l'opérateur "a consacré d'importants investissements pour renforcer son réseau et accompagner cette nouvelle génération de technologie".

COMMERCE EXTÉRIEUR

Ouverture des inscriptions aux exportateurs algériens pour participer à l'IFE à Londres

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux opérateurs algériens activant dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pour participer à l'International Food&Drink Event (IFE), prévu à Londres, du 30 mars au 1er avril prochain.

Le ministère invite les opérateurs désirant prendre part à ce salon à s'inscrire via le lien dédié à cet effet sur son site électronique.

L'IFE est l'un des plus importants salons spécialisés dans les produits agroalimentaires en Europe et au Royaume-Uni, rassemblant des produits de différentes catégories, à l'instar des produits végétaux, organiques et surgelés, des produits healthy, des produits de boulangerie, des snacks et des aliments spécialisés.

L'événement constitue une opportunité de rencontre entre les professionnels du commerce de détail, des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, de la distribution et de l'import-export en vue d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat, de renforcer les relations commerciales et de conclure des contrats.

Le programme des activités de ce salon prévoit l'organisation d'assises et de rencontres d'experts conçues spécialement pour les professionnels qui aspirent au leadership, à l'innovation et à l'excellence dans le secteur de l'alimentation et des boissons, outre la découverte des nouveautés et tendances mondiales dans ce domaine, selon le ministère.

APS

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT/TISSEMSILT Programme de plantation de plus de 100.000 arbustes

La Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a élaboré un programme de plantation de plus de 108.000 arbustes à travers les zones rurales et urbaines, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, prévue samedi prochain, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette institution.



Le chef du service de l'Extension du patrimoine forestier et de la protection des sols à la Conservation des forêts, Benghanem Hilal, a indiqué que dans le cadre de la campagne nationale visant la plantation de cinq millions d'arbustes en une seule journée à travers le pays, la conservation a mis en place un programme prévoyant la plantation de plus de 108.000 arbustes dans différentes communes de la wilaya.

Il a ajouté que l'opération

concernera des essences arborescentes forestières ornementales, devant contribuer au renforcement du couvert végétal, à la protection de l'environnement et à la lutte contre les phénomènes de désertification. L'initiative vise aussi à améliorer le paysage environnemental, à réduire l'érosion des sols et à renforcer la ceinture verte le long des routes, a-t-on ajouté. L'opération ciblera également plusieurs axes routiers, notamment la plantation d'en-

viron 8.000 arbustes le long de la route nationale à double voie RN127 et sur le tronçon reliant la commune de Layoune aux limites de la wilaya de Médéa.

A cette occasion, le responsable a appelé les différentes composantes de la société civile, les associations écologiques, ainsi que les habitants de la wilaya, à contribuer à la réussite de cette initiative, afin d'ancrer la culture du reboisement et de renforcer la conscience environnementale collective.

ORAN

L'importance de l'étude du legs civilisationnel matériel et sa protection soulignée (colloque)

Les participants à un colloque national sur le patrimoine matériel dans la région de l'Ouest algérien ont appelé, mercredi à Oran, à la nécessité d'étudier l'héritage civilisationnel matériel, d'envisager les perspectives de protection et de valorisation, et d'approfondir la recherche dans ce domaine, en tant que composante essentielle de l'identité nationale et de la mémoire historique.

Dans ce cadre, la directrice du laboratoire "Dalaïla" à l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, Safia Metahri, a affirmé que le patrimoine matériel constitue "un témoin civilisationnel de la succession des cultures et des civilisations ayant contribué à façonner l'identité historique de l'Ouest algérien, incluant monuments archéologiques, édifices architecturaux et artisanat traditionnel".

Elle a appelé à l'ouverture de nouvelles perspectives de recherche scientifique afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine et son renforcement dans le cadre du développement culturel et touristique.

Elle a souligné que l'adoption d'approches scientifiques pluridisciplinaires est devenue une nécessité impérieuse pour accompagner les mutations sociales, précisant que la conjugaison des efforts des chercheurs, des institutions académiques et culturelles, ainsi que des acteurs locaux, garantit la protection du patrimoine et son intégration dans un développement culturel durable.

De son côté, le doyen de la Faculté des sciences humaines à l'Université d'Oran 1, Mohamed Bendjelboub, a insisté sur l'importance de "mobiliser les technologies de l'intelligence artificielle et de la numérisation pour documenter le patrimoine matériel, le protéger contre la dégradation et la disparition, et en faire une ressource économique durable à travers le tourisme culturel, tout en renforçant la sensibilisation patrimoniale auprès des jeunes générations". Il a également appelé à "recenser et classer le patrimoine

matériel, immobilier et mobilier, établir des cartes archéologiques, activer les lois de protection des sites historiques et encourager la recherche archéologique".

Pour sa part, Amira Zatir, spécialiste en architecture, urbanisme et patrimoine, et conseillère en patrimoine culturel auprès de la Fondation internationale Emir-Abdelkader, a souligné la nécessité d'inscrire les villes historiques de l'Ouest algérien et leurs monuments archéologiques et urbains au patrimoine national, et d'oeuvrer au classement du vieux quartier de Sidi El Houari et du tissu urbain de l'ancienne Casbah d'Oran au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

De son côté, Benyoub Smail, spécialiste du patrimoine et guide touristique, a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts pour restaurer et classer les différents sites et monuments tels que l'ancienne Casbah d'Oran, le vieux quartier de Sidi El Houari, les arènes, les tours, les fortes et les tunnels, et d'oeuvrer à leur inscription au patrimoine mondial.

Au cours du colloque, plusieurs conférences ont été présentées sur divers thèmes, notamment "Le partenariat entre la société et les pouvoirs publics dans la protection du patrimoine", "L'identité religieuse et historique à Oran : étude des noms des anciennes mosquées", "Le rôle des portails numériques dans la valorisation du patrimoine matériel", "La contribution des institutions documentaires à la sauvegarde du patrimoine" et "L'intégration de l'intelligence artificielle dans le patrimoine".

A noter que cette rencontre, à laquelle ont participé des enseignants et spécialistes de différentes universités du pays, a été organisée à l'initiative de la Faculté des sciences humaines de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts, ainsi que certaines associations locales concernées par la protection du patrimoine.

RAMADHAN

L'UGCAA rassure sur la disponibilité des produits et la stabilité des prix

Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a rassuré, mercredi, sur la disponibilité des produits de consommation et la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan à travers l'ensemble du territoire national.

Lors d'une conférence de presse, au siège de l'Union, consacrée aux dispositions liées à l'activité commerciale en prévision du mois de Ramadhan, M. Bedrissi a indiqué que les préparatifs menés en synergie avec l'ensemble des acteurs du secteur commercial contribueront à assurer "une abondance sans précédent des produits sur le marché et la stabilité des prix", ce qui permettra aux citoyens de "passer le mois sacré dans la sérénité".

Il a, dans ce cadre, mis en avant les efforts proactifs déployés par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, avec la participation de l'UGCAA, pour garantir le suivi continu des préoccupations des professionnels et contribuer à la stabilité du marché, en termes d'approvisionnement, de distribution et de prix.

Pour sa part, Haridi Abdennour, sous-directeur au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, chargé de la protection de la qualité et de la protection du consommateur, a souligné que les préparatifs engagés par le secteur ont commencé à "se concrétiser sur le terrain, notamment à travers les marchés de proximité qui ont ouvert leurs portes il y a deux jours et la mesure consistant à ouvrir les marchés de gros tous les jours de la semaine pour garantir la continuité de l'approvisionnement, dans une démarche visant à réduire les intermédiaires et à maîtriser les prix".

Après avoir salué l'adhésion des commerçants à cette approche, il a fait savoir que le secteur a mis en place un programme de contrôle spécial pour le mois de Ramadhan visant à "garantir la loyauté des pratiques commerciales, l'intégrité des produits et la protection de la santé des consommateurs, tout en sensibilisant les citoyens à la nécessité de rationaliser la consommation et d'éviter le gaspillage".

Dans ce cadre, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Abdelmadjid Lakhdari, a salué le rôle crucial des mosquées dans la sensibilisation des citoyens à la nécessité de rationaliser la consommation et d'éviter l'excès, affirmant que ce rôle ne se limite pas à l'aspect religieux et spirituel, mais s'étend également au respect des règles de la concurrence loyale, des pratiques commerciales équitables et de la régulation du marché.

De son côté, le président de l'Association nationale de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a insisté sur l'importance de rationaliser la consommation et d'éviter le stockage, non seulement durant le mois de Ramadhan, mais tout au long de l'année, en vue de contribuer à la stabilité du marché.

M. Zebdi a, en outre, appelé les citoyens à signaler toute anomalie concernant les prix ou les pratiques commerciales.

TIZI-OUZOU

Lancement d'une caravane de produits alimentaires pour les zones reculées

Une caravane d'approvisionnement en produits alimentaires de grande consommation a été lancée, mercredi à Tizi-Ouzou, à destination des zones reculées de la wilaya, dans le cadre des préparatifs du prochain mois de Ramadhan.

Le coup d'envoi de cette caravane, organisée par la direction locale du commerce avec la contribution d'opérateurs économiques impliqués dans cette initiative et de partenaires concernés, a été donné à partir du siège de la wilaya par le secrétaire général, Miloud Fellahi.

Cette initiative vise à rapprocher les produits de grande consommation du consommateur à des prix compétitifs et permettre aux familles de passer le mois de Ramadhan dans de meilleures conditions, a indiqué la direction du commerce.

Des camions chargés de produits de grande consommation, tels que l'huile de table, farine et semoule, café, sucre, lait et petit, a pris la direction de 24 communes de la wilaya, notamment les localités montagneuses.

Les localités ciblées sont Aït Ziki, Aït Chafaâ, Akbil, Zekri, Ililiten, Aït Toudert ainsi que Ioudraaren, Imsouhal, Frikat et M'kira. La caravane se rendra aussi à Aït Boumahi, Akerrou, Assi youcef, Yatafen, Idjeur mais aussi à Iflissen, Aït Yahia Moussa, Aït Khelili, Aït Yahia, Aït Mahmoud, Aït Yenni, Aït Agouacha, Agouni Gueghrane et Bounouah, selon la même source.

Pour rappel, lundi dernier et dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadhan, la direction du commerce a lancé une campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire à travers la wilaya. Parallèlement, l'opération d'ouverture de 30 marchés de proximité pour la vente directe de produits alimentaires à des prix compétitifs se poursuit.

EXERCICE "SEISMEX 2026" À BOUIRA

La Protection civile fait preuve d'un haut niveau de professionnalisme (responsable)

La Protection civile a démontré un haut niveau de professionnalisme, de compétence et de dévouement dans la gestion des risques en temps de crise majeure, ainsi qu'une grande technicité, lors d'une manœuvre nationale simulant un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, actuellement en cours à Bouira.

Lancées depuis vendredi dernier, les opérations sur le terrain s'intensifient pour tenter de secourir et de sauver des vies humaines, ainsi que les victimes fictives d'un séisme d'une forte magnitude simulé dans le cadre de cette manœuvre à laquelle participent plus de 6000 éléments de la protection civile issus de 44 détachements de renfort aux premières interventions (DRPI).

"Ces DRPI sont venus de 43 wilayas pour participer à cette manœuvre d'envergure qui se déroule depuis vendredi soir à Bouira. Nos équipes interviennent sur plusieurs sites endommagés par le séisme fictif, selon le scénario de la manœuvre", a expliqué à l'APS le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la protection civile (DGPC).

M. Bernaoui s'est dit très satisfait du haut niveau de professionnalisme et de compétences mis en œuvre sur le terrain dans le cadre de cet exercice national baptisé "Seismex 2026". "Ce haut niveau de professionnalisme et de compétences se manifeste sur les plans d'animation, commandement synchronisation et coordination entre les différents services en place", a estimé le lieutenant-colonel Bernaoui.

Le même responsable a salué l'intensité des exercices menés avec succès sur le terrain, grâce, selon lui, à "une maîtrise parfaite des opérations allant de l'alerte jusqu'à l'intervention sur le terrain".

Tes unités engagées sur le terrain ont mené 549 exercices en une journée afin d'apporter une aide et des secours aux personnes blessées et d'évacuer les victimes de ce tremblement de terre virtuel qui a frappé Bouira et ses environs", a-t-il encore expliqué.

La rapidité avec laquelle les 44 DRPI de 43 wilayas

ont été déployées en 20 heures, "est un exploit et un progrès en matière de mobilisation sur le site de la manœuvre", s'est-il réjoui.

A travers cette manœuvre, les équipes et unités de la protection civile ont démontré un haut degré d'adaptation, de maîtrise et de perfectionnement de leur travail quotidien, notamment dans des circonstances spécifiques, a déclaré l'officier Bernaoui, qui a salué également le grand succès de l'organisation de cet exercice national, marqué par un déploiement intensif de moyens matériels et humains sur les différents sites endommagés par le séisme simulé dans le cadre de la manœuvre.

Lundi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a supervisé cette manœuvre nationale en visitant la base principale des opérations installée à Oued El Bardi. Sur place, il a salué la participation et l'engagement des différentes unités de la protection civile impliquées dans l'exercice, qui se clôturera jeudi.

Les détachements déployés sont composés d'équipes de commandement, de sauvetage et de déblaiement, de plongée aquatique et subaquatique, ainsi que de groupes de recherche et d'intervention dans les milieux périlleux, d'équipes de plongée, de brigades cynotechniques et de cellules d'intervention en cas de risque nucléaire, radiologique, biologique et/ou chimique (NRBC).

Cet exercice national a pour objectif d'évaluer les capacités de mobilisation et de réaction des services de la Protection Civile en cas de catastrophes et de crises, ainsi que de tester les capacités d'intervention en matière de secours et de sauvetage, a rappelé le Lieutenant Colonel Bernaoui.

TIMIMOUN

L'adaptation aux changements climatiques, thème d'une session de formation

L'importance de l'adaptation aux changements climatiques est au centre d'une session de formation à Timimoun, en direction des représentants de différents secteurs, sous l'égide du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Intervenant en application du projet de coopération avec le programme onusien pour le développement (PNUD), cette session de formation de trois jours (10-12 février) vise le renforcement de la planification de l'adaptation aux changements climatiques, la coordination institutionnelle et la création d'une base de données à même de permettre des solutions d'adaptation à ces changements

ainsi que l'encouragement de l'implémentation du secteur privé.

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie lance, dans ce cadre, une série de rencontres de formation touchant 28 wilayas, dans le but de consolider, via un programme de formation théorique et pratique, les capacités des acteurs locaux à faire aboutir le plan national d'adaptation aux changements climatiques et prendre en considération cette dimension dans les plans de développement des wilayas.

Cette session sert de cadre d'échange de connaissances et d'expériences entre les participants pour mieux assimiler les mécanismes scientifiques d'adaptation et l'adoption de me-

sures appropriées pour la protection de l'environnement et la réalisation d'un développement durable.

Dans son exposé afférent au plan d'adaptation aux changements climatiques, Brahim Bouchareb (encadreur) a donné un aperçu sur les notions, les impacts et les solutions d'adaptation, avant d'appeler à l'intégration d'une approche d'adaptation aux programmes de développement locaux, la consolidation de la coordination intersectorielle par la création de commissions techniques de wilayas chargées du contrôle des plans météorologiques locaux à l'effet de renforcer le développement durable et la résilience territoriale.

CONSTANTINE

Près de 30.000 arbustes seront plantés samedi prochain en zones forestières et urbaines

Près de 30.000 arbustes, toutes espèces confondues, seront mis en terre, samedi prochain (14 février), à travers différentes zones forestières et urbaines de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès du conservateur local des forêts, Boualem Aouad.

L'initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale portant plantation de 5 millions d'arbres, est organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a précisé à l'APS le même responsable.

L'opération dont le coup d'envoi sera donné, depuis la forêt d'El M'ridj relevant de la commune d'El Khroub, sera menée en coordination avec différentes instances publiques et associations dont les Scouts musulmans algériens (SMA) et des volontaires, a-t-il souligné.

Elle vise également, a-t-il ajouté, à ancrer la culture

de la citoyenneté environnementale, à préserver les ressources naturelles et à renforcer le couvert forestier et des espaces verts. Les sites forestiers de Tebat Temar dans la commune d'Ain Smara, de Hemaïda (Benbadis), d'El Kentour (Zighoud Youcef) et une partie de la forêt de Chettaba (Constantine) et de la commune d'Ibn Ziad, figurent parmi les endroits choisis dans le cadre de cette campagne de reboisement, selon la même source.

Au moins 1.000 arbustes ont été plantés aux alentours de la retenue collinaire de la commune d'Ibn Ziad et dans des établissements scolaires de certaines communes de la wilaya dont Hamma Bouziane, Beni H'midène, au titre du programme tracé par la Conservation des forêts portant célébration de la Journée internationale des zones humides (2 février), a-t-on rappelé.

MASCARA

L'Académie algérienne de la langue arabe lance des projets numériques pour renforcer l'usage de la langue arabe

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) a lancé plusieurs projets numériques visant à renforcer l'usage de la langue arabe, dont la création d'un ensemble de dictionnaires électroniques, parmi lesquels "Le dictionnaire interdisciplinaire des sciences à la linguistique" et "Le dictionnaire de linguistique dans le patrimoine arabe", a indiqué, mercredi à Mascara, le président de l'Académie, Cherif Meribai.

M. Meribai a souligné, lors d'une conférence intitulée "Le rôle de l'Académie algérienne de la langue arabe dans la promotion de l'usage de l'arabe", que ces initiatives visent à développer la langue arabe en Algérie à travers le recours aux outils numériques.

Il a ajouté que l'Académie a achevé, au cours des trois dernières années, la réalisation d'un ensemble de dictionnaires et d'ouvrages spécialisés, tous réunis en versions numériques, afin d'être mis à la disposition des chercheurs et des étudiants universitaires.

Il a ajouté que l'Académie exploite les outils de l'intelligence artificielle pour développer des logiciels électroniques et des bases de données numériques. Elle œuvre actuellement à l'élaboration de dictionnaires généraux, d'autres destinés aux enfants, ainsi que de dictionnaires spécialisés dans des sciences exactes, affirmant la prochaine publication du "Dictionnaire électronique algérien de la langue arabe", destiné aux universités et aux laboratoires de recherche en linguistique.

Il a également évoqué les efforts de l'Académie pour élargir son réseau de coopération scientifique avec les universités nationales, à travers l'encadrement de colloques scientifiques sur les sciences du langage arabe, le lancement d'un programme de traduction d'articles scientifiques étrangers vers l'arabe, ainsi que la poursuite de la traduction de dictionnaires étrangers. A noter que cette conférence a été organisée à l'initiative de la Faculté des lettres et des langues de l'Université "Mustapha Stambouli", en présence d'étudiants et d'enseignants de la faculté, ainsi que d'un parterre d'hommes de lettres de la wilaya de Mascara.

TISSEMSILT

Journée de formation pour les employés communaux sur la protection des données personnelles

Une journée de formation a été organisée, mercredi dans la wilaya de Tissemsilt, au profit des employés communaux chargés de la gestion de l'état civil, des documents d'identité et des titres de voyage, axée sur la protection des données à caractère personnel, indique un communiqué de la cellule de communication et d'information de la wilaya.

Cette journée de formation, organisée par la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG), ainsi que par la Direction des télécommunications filaires et sans fil nationales, vise à sensibiliser cette catégorie d'agents à l'importance de l'adoption de bonnes pratiques dans la gestion et l'utilisation des systèmes informatiques mis à leur disposition, tout en veillant à garantir la confidentialité et la sécurité nécessaires des données personnelles.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi 18-07 de 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, en vue de préserver la vie privée des individus et d'assurer la sécurité de leurs données personnelles, notamment celles liées à l'état civil et aux documents d'identité tels que le passeport et la carte nationale d'identité.

Elle constitue également une occasion de clarifier le cadre juridique et réglementaire auquel les institutions et organismes publics doivent se conformer lors de la collecte, du traitement et de l'exploitation des données personnelles, selon la même source.

APS

THAÏLANDE

Deux blessés par balle dans une prise d'otages dans une école

Plusieurs élèves et enseignants dans une école dans le sud de la Thaïlande, ont été pris en otage mercredi par un homme armé qui a ouvert le feu contre eux, faisant au moins deux blessés, a annoncé la police.



L'incident a eu lieu dans le district de Hat Yai, dans la province de Songkhla, lorsque l'agresseur a fait irruption dans l'enceinte de l'école à l'heure de la sortie des classes et ouvert le feu. L'assaillant aurait pris

plusieurs enseignants et élèves en otage avant l'intervention de la police, et en ouvrant le feu, il a blessé deux personnes, dont le directeur de l'école.

La police locale, accompagnée

d'unités spéciales et d'équipes de secours, a bouclé la zone. La police royale a annoncé sur les réseaux sociaux que la situation était désormais sous contrôle et que tous les otages avaient été secourus sains et saufs.

RÉFUGIÉS

Le Tchad peine à subvenir aux besoins de 4 millions de personnes (ONU)

Le Tchad, pays accueillant le plus de réfugiés en Afrique centrale, a connu une légère amélioration de sa situation humanitaire l'année dernière, mais peine toujours à subvenir aux besoins de quatre millions de personnes, a indiqué l'ONU.

Le Plan d'action humanitaire 2026 du bureau des Nations unies pour les secours d'urgence (OCHA) montre, en effet, que le nombre de personnes dans le besoin au Tchad a diminué de 42%, mais reste élevé.

Le Plan d'action prévoit un budget de 986 millions de dollars et vise à aider 3,4

millions de personnes, dont 540 millions de dollars sont consacrés aux seuls réfugiés. "Nous et nos partenaires concentrerons nos efforts sur les régions les plus touchées, notamment dans l'est, la province du Lac et certaines parties du sud", a expliqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, la semaine dernière.

Alors que le Tchad, pays enclavé, accueille plus de 1,5 million de réfugiés, dont plus de 900.000 réfugiés soudanais à sa frontière orientale depuis le début du conflit, 40% de sa propre population a besoin d'une assistance humani-

taire, montrent des données de l'OCHA. Ce pays continue également de lutter contre les chocs climatiques et sécuritaires. Le pays a subi d'importantes inondations qui ont dévasté sa sécurité alimentaire.

Rien qu'en 2024, les inondations ont détruit plus de 432.000 hectares de cultures, ont touché près de deux millions de personnes et ont mis en évidence les lacunes des infrastructures d'eau et d'assainissement, avec des épidémies de choléra signalées en juillet de l'année dernière. Avec une population en croissance rapide, le Tchad dépasse

à un moment où les taux de malnutrition sont alarmants.

On estime que deux millions d'enfants tchadiens âgés de six à 59 mois souffrent ou devraient souffrir de malnutrition aiguë entre octobre 2025 et septembre 2026, dont près de 484.000 enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë sévère, selon le système mondial de surveillance de la faim, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

La situation sécuritaire est tout aussi préoccupante, provoquant le déplacement de plus de 250.000 personnes.

NAUFRAGE AUX PHILIPPINES

Le bilan grimpe à 52 morts

Le bilan du naufrage d'un ferry transportant plus de 350 personnes, survenu fin janvier dernier, a grimpé à 52 morts, ont annoncé mercredi les autorités, ajoutant que le bateau était "possiblement surchargé".

Le Trishna Kerstin 3 transportait au moins 368 passagers et membres

d'équipage quand il a coulé tôt le 26 janvier au large de la localité de Mindanao, dans le sud-ouest des Philippines. Un précédent bilan a fait état de 29 morts.

"L'une des causes possibles du naufrage du navire est la surcharge et la surcapacité", a déclaré mercredi Gio-

vanni Lopez, ministre des Transports de l'archipel, lors d'une conférence de presse.

Il a invoqué de multiples violations des règles de sécurité et annoncé des poursuites administratives contre la compagnie, Aleson Shipping Lines, dont l'incendie d'un précédent bateau, en 2023, sur la même liaison, avait causé la mort de 31 passagers.

L'enquête sur le naufrage a notamment révélé que contrairement à ce qu'impose la loi, les camions et motos à bord du ferry n'étaient pas pesés et "il est possible que la cargaison se soit déplacée (...) à l'intérieur du navire", a rapporté M. Lopez.

L'histoire des Philippines est jalonnée de catastrophes meurtrières impliquant des bateaux empruntés par des millions de personnes pour relier ses plus de 7.000 îles. Plus récemment, en 2015, le Kim Nirvana a chaviré peu après son départ, faisant 61 morts dans le centre des Philippines.

MADAGASCAR

Le bilan s'alourdit à 31 morts lors du passage du cyclone Gezani

Au moins 31 personnes sont mortes à Madagascar lors du passage du cyclone Gezani ayant frappé de plein fouet, mardi soir, la deuxième ville du pays, Toamasina, la détruisant à plus de 75%, selon un nouveau bilan communiqué, mercredi, par les autorités malgaches.

"Ce qui s'est passé est une catastrophe: près de 75% de la ville de Toamasina a été détruite", a affirmé devant les caméras, le colonel Michaël Randrianirina. Un précédent bilan faisait état de 20 morts, 15 disparus et plus de 3.000 sinistrés. Des rafales de 250 km/h ont ravagé ce port de près de 400.000 habitants, où 4 personnes sont aussi portées disparues et 36 gravement blessées, selon le bilan provisoire du Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC).

"C'est le chaos total, 90% des toits des maisons se sont envolés, tout ou en partie", décrit un responsable régional de l'ONG Action contre la Faim, Rija Randrianarisoa. "Les routes sont totalement inaccessibles, du fait des arbres au sol, des tôles. Les voitures ne peuvent pas circuler", a-t-il ajouté. Un conseil de gouvernement s'est tenu mercredi afin de mobiliser l'ensemble des services concernés, de garantir l'acheminement rapide de l'aide et d'évaluer les dommages sur le terrain, ont déclaré les services du Premier ministre sur les réseaux sociaux.

Madagascar Airlines annule tous ses vols mercredi en raison du cyclone Gezani

La compagnie aérienne nationale Madagascar Airlines a annoncé l'annulation de tous ses vols pour le mercredi, 11 février, en raison de l'approche du cyclone tropical Gezani, ont rapporté des médias locaux.

Cette mesure a été prise pour assurer la sécurité des passagers et du personnel de la compagnie, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que Madagascar Airlines invite les passagers à suivre les mises à jour sur son site internet.

Auparavant, les autorités de Madagascar avaient averti d'un niveau de menace maximal en raison de l'approche du cyclone Gezani.

La vitesse du vent en son centre atteint en moyenne 166 km/h, avec des rafales allant jusqu'à 250 km/h. Gezani se rapproche de l'île par le nord-est, s'intensifiant constamment. La zone la plus probable où le cyclone touchera le territoire de Madagascar est le principal port du pays, Toamasina.

Les météorologues estiment que le cyclone affectera environ 5 à 6 districts sur la côte est de Madagascar et pourrait ensuite se diriger vers le plateau central. Les vents devraient être accompagnés de fortes pluies avec des précipitations de 100 à 150 mm en 24 heures. Des inondations et des glissements de terrain ne sont pas exclus.

APS

EL BAYADH

Le secteur de la santé se dote de nouveaux services spécialisés

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El Bayadh s'est renforcé avec la mise en service de trois nouveaux services médicaux spécialisés, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à développer la carte sanitaire et à améliorer le niveau de prise en charge médicale au profit des citoyens de la wilaya d'El Bayadh, ces services concernent une unité d'oncologie, ce qui représente une étape importante à même de renforcer les services médicaux de proximité et spécialisés.

Les nouveaux services concernés sont la médecine anatopathologique, l'ophtalmologie et la médecine du travail.

Leur mise en service devrait donner une forte impulsion au secteur de la santé dans la wilaya, à travers l'amélioration de la qualité du service public offert, répondant ainsi aux attentes des citoyens en matière de qualité d'accueil, de bonne orientation, de rapidité de prise en charge et de traitement, tout en assurant une exploitation optimale des espaces disponibles au sein de l'unité des maladies cancéreuses.

Cela permettra la création d'un pôle médical intégré, facilitant le parcours de soins du patient.

Cette démarche s'inscrit également dans une série de projets visant à développer les structures sanitaires de la wilaya et à assurer les moyens matériels et humains nécessaires, garantissant ainsi une prise en charge sanitaire à la hauteur des attentes des habitants de la wilaya d'El Bayadh, a ajouté la même source.

BATNA

Recours à la technique de l'imagerie 3D pour les prélevements des échantillons de tumeurs cérébrales

Le service de neurochirurgie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Chahid Touhami Benflis de Batna a procédé, pour la première fois, à l'utilisation de la technique de l'imagerie 3D pour réaliser des prélevements de tumeurs cérébrales, a indiqué, mercredi, dans un communiqué la cellule d'information et de communication de cet établissement de santé.

Le même communiqué précise que l'importance majeure de cette technique réside dans la très haute précision qu'elle offre pour localiser la tumeur et effectuer, en toute sécurité, une biopsie au moyen d'une aiguille spécifique, tout en préservant l'intégrité des tissus nerveux particulièrement sensibles, afin de déterminer, par la suite, grâce aux analyses de laboratoire, si la tumeur est bénigne ou maligne.

Selon la même source, cette technique vise également à renforcer la fiabilité du diagnostic histologique des tumeurs cérébrales, à réduire les risques ainsi que les complications chirurgicales, à écourter la durée de l'intervention médicale et de l'hospitalisation, tout en apportant un appui déterminant à l'équipe médicale dans le choix de la stratégie thérapeutique la plus appropriée pour chaque patient.

Le communiqué souligne par ailleurs que l'introduction de cette technologie de pointe, dont a bénéficié une femme octogénaire, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du CHU de Batna visant à accompagner les avancées scientifiques et technologiques dans le domaine médical, et à éléver le niveau des prestations de santé offertes aux patients, conformément aux normes médicales les plus modernes.

A noter que le service de neurochirurgie du CHU Chahid Touhami Benflis de Batna accueille des patients issus de douze wilayas et y pratique de nombreuses interventions, notamment celles liées à des tumeurs complexes, sous la supervision de professeurs en chirurgie du cerveau et du système nerveux.

APS

ORAN

Les travaux de réalisation du projet d'Institut national de recherche sur le cancer dépassent les 85%

Le taux d'avancement des travaux du projet d'Institut national de recherche sur le cancer d'Oran a dépassé 85%, cette importante structure sanitaire devant être livrée avant la fin de l'année en cours (2026), a indiqué, mercredi, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran, Kaci Abdellah.



S'exprimant devant la presse en marge d'une rencontre scientifique organisée à l'Etablissement hospitalier universitaire "1er Novembre 1954", à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le responsable a indiqué que le wali d'Oran Brahim Ouchene, veille au suivi de l'avancement du projet et a donné des instructions

pour renforcer le chantier en main-d'œuvre afin d'assurer l'achèvement de cette infrastructure dans les délais impartis. Il a affirmé que le futur Institut qui comprendra des salles de traitement équipées des moyens et équipements les plus modernes, ainsi que des unités dédiées à la chimiothérapie et à la radiothérapie, en plus d'espaces consacrés à la re-

cherche scientifique sur le cancer, sera d'un grand apport qualitatif dans la prise en charge des patients atteints de cancer. M. Kaci a ajouté que l'Institut regroupera la recherche scientifique, la formation et l'hospitalisation, et sera doté de technologies de dernière génération afin d'assurer le confort et la qualité des soins aux patients.

Le renforcement de la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer souligné

La nécessité de renforcer la sensibilisation des citoyens à l'importance du dépistage précoce des différents types de cancer a été soulignée, mercredi à Oran, compte tenu de son rôle majeur dans l'augmentation des chances de guérison et la réduction des taux de mortalité.

Lors d'une rencontre organisée par l'établissement hospitalier 1er-Novembre-1954 d'Oran, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, en présence du wali, Brahim Ouchene, et de cadres du secteur de la santé, les intervenants ont mis l'accent sur le rôle des comportements préventifs et du dépistage précoce dans l'augmentation des chances de guérison complète de cette pathologie.

Cette démarche préventive peut contribuer à atteindre près de 90 % de guérison pour certains types de cancer, ainsi qu'à réduire le recours aux traitements lourds, ont-ils affirmé.

Dans ce contexte, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran, Kaci Abdallah, a affirmé que la lutte contre le cancer "constitue l'une des grandes priorités de la santé publique".

Il a ajouté que l'Algérie a accompli des progrès considérables grâce à la forte volonté politique de l'Etat, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre

le cancer. Le responsable a indiqué que cette dynamique s'est concrétisée sur le terrain par la création de plusieurs centres anti-cancer (CAC) dans différentes wilayas, ainsi que par le lancement de la réalisation d'autres structures sanitaires spécialisées.

Cela a contribué à renforcer l'offre de soins, à rapprocher la prise en charge des patients de leurs lieux de résidence et à assurer la gratuité des médicaments innovants pour les malades atteints de cancer, a-t-il souligné.

Il a précisé que le registre du cancer de la wilaya d'Oran pour l'année 2023 a recensé la prise en charge de 5.959 patients en oncologie médicale, avec 56.432 séances de traitement.

En outre, 2.103 patients ont bénéficié de radiothérapie à travers 4.329 séances et 4.396 interventions chirurgicales d'exérèse de tumeurs cancéreuses ont été réalisées.

Il a insisté sur le fait que le dépistage précoce, avant l'apparition des symptômes, augmente considérablement les chances de guérison, notamment pour les cancers du sein, du col de l'utérus, de la prostate, du poumon et du côlon.

De son côté, la cheffe du service de la population à la direction, Faïza Mokrane, a indiqué que les campagnes de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus commencent à porter leurs fruits, des cas confirmés ayant été détectés lors des campagnes et pris en charge précolement.

Elle a ajouté que l'initiative "Année rose" visant à renforcer la sensibilisation et le dépistage précoce à Oran est née du succès des campagnes "Octobre rose" de l'année dernière, qui ont permis d'examiner plus de 64.000 femmes et de détecter 25 cas confirmés de cancer, orientés directement vers les services spécialisés.

Lors de cette rencontre scientifique organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année, plusieurs communications ont été présentées, abordant différents aspects de la prise en charge des patients, tels que "le rôle des réunions multidisciplinaires dans la prise en charge des patients", "les cancers du sang", "la numérisation en oncologie" et "le rôle de la société civile dans la sensibilisation".

LUPUS

Ce qui se cache derrière cette maladie auto-immune

Le lupus est une maladie auto-immune qui bouleverse la vie de 30 000 personnes en France, principalement des femmes. Quelles sont ses causes ? Et ses symptômes ? Ce qu'il faut savoir sur le lupus.

Pour nombre d'entre nous, le lupus est surtout le nom d'une maladie chère au Dr House mais aussi celle qui touche la jeune starlette Selena Gomez. Mais qu'est-ce que le lupus exactement ? En fait, il existe plusieurs formes de lupus mais la plus courante est le lupus érythémateux systémique. C'est une maladie chronique dans laquelle le système immunitaire produit des anticorps contre les cellules du corps, conduisant à une inflammation généralisée et des lésions tissulaires.

La maladie touche essentiellement les femmes en âge d'avoir des enfants (9 femmes pour un homme) et toutes les parties du corps peuvent être affectées (c'est pourquoi elle est dite « systémique »). La maladie dispose d'une panoplie de manifestations cliniques affectant les articulations, la peau, le cerveau, les poumons, les reins, les vaisseaux sanguins...

Pour le moment, les causes de cette maladie restent obscures. Selon les experts, il semblerait qu'un ensemble de facteurs, génétiques, environnementaux et hormonaux soient à l'origine de la maladie.

En raison des multiples formes de la maladie, c'est souvent le médecin généraliste qui prend en charge le patient en premier lieu. Mais le diagnostic doit être confirmé par un médecin spécialiste du lupus, dans un centre de référence.



Quels sont les formes de lupus ?

La forme la plus courante de la maladie est le lupus érythémateux systémique (ou disséminé). Il survient chez 7,7 à 8,5% de l'ensemble des patients souffrant de lupus. Le lupus érythémateux cutané est la forme de la maladie localisée au niveau de la peau. Il regroupe quatre types d'affections cutanées : le lupus discidie (lésions rouges, en relief dans la partie supérieure du corps), le lupus

tumidus (les lésions rouges sont accompagnées de croutes), le lupus à type d'engelures et la pancrélique lupique (caractérisé par de multiples petites lésions, de couleur rouge/mauve, qui peuvent être très douloureuses).

Quels sont les symptômes du lupus ?

Le terme de lupus fait référence au symptôme le plus fréquent de la maladie : une éruption cutanée sur le visage, autour des

yeux et sur les pommettes, en forme de masque appelé loup (du latin lupus). Mais comme la maladie se révèle de diverses manières, les symptômes sont également divers et variés. La maladie peut démarquer par l'un ou l'autre de ces signes :

• Des symptômes cutanés : elles touchent 60% des malades. Elles apparaissent sur le visage mais touchent aussi l'ensemble du corps.

• Des douleurs articulaires :

et sur les pommettes, en forme de masque appelé loup (du latin lupus). Mais comme la maladie se révèle de diverses manières, les symptômes sont également divers et variés. La maladie peut démarquer par l'un ou l'autre de ces signes :

• Des symptômes cutanés : elles touchent 60% des malades. Elles apparaissent sur le visage mais touchent aussi l'ensemble du corps.

• Des douleurs articulaires :

et sur les pommettes, en forme de masque appelé loup (du latin lupus). Mais comme la maladie se révèle de diverses manières, les symptômes sont également divers et variés. La maladie peut démarquer par l'un ou l'autre de ces signes :

• Des symptômes cutanés : elles touchent 60% des malades. Elles apparaissent sur le visage mais touchent aussi l'ensemble du corps.

• Des douleurs articulaires :

Les oméga-3 permettraient de prévenir le lupus

Le lupus est une maladie auto-immune qui pourrait être prévenue grâce à un apport en oméga-3, le DHA ou acide docosahexaénoïque.

Une supplémentation en DHA ou acide docosahexaénoïque, un oméga-3 pourrait éviter l'apparition du lupus, une maladie auto-immune inflammatoire, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *PLoS ONE*. Ces conclusions ont été obtenues en laboratoire sur des souris.

Les chercheurs de l'université du Michigan aux Etats-Unis ont réalisé une expérience avec des souris. Ils ont observé les conséquences d'un apport en DHA sur les poumons et les reins de souris femelles touchées par le lupus. Le DHA est produit par les algues que les poissons mangent et qu'ils stockent dans leur corps. Il peut être trouvé dans les suppléments d'huile de poisson, dans le gras des poissons d'eau froide et dans l'huile de colza ou l'huile de noix.

Les oméga-3 apportent une protection extrêmement efficace des poumons

Les conclusions de l'étude ont montré que la majorité (96%) des lésions du poumon après exposition à la silice, un minéral dé-



clencheur de la maladie, ont été arrêtées.

« Nous avons découvert que quand le lupus a été déclenché par la silice cristalline, un mi-

néral toxique également connu sous le nom de quartz qui est lié à l'auto-immunité humaine, le DHA bloque l'activation de la maladie », concluent les auteurs.

« Quatre-vingt-six pour cent des lésions pulmonaires ont été arrêtées avec DHA après avoir été déclenchées par la silice », a déclaré Jack Harkema, pathologiste pulmonaire et co-auteur de l'étude. « Je n'ai jamais vu une telle réponse protectrice spectaculaire du poumon avant. »

Une nouvelle voix thérapeutique pour prévenir le lupus

Si les résultats de cette étude sont encourageants, les chercheurs doivent mener de nouvelles études pour comprendre le processus qui se met en place.

« Le DHA, en envoyant un signal anti-inflammatoire au corps, pourrait changer la façon dont ces cellules peuvent régler la présence de silice dans les poumons et ainsi changer d'une façon ou d'une autre la réponse du système immunitaire. Une autre hypothèse consiste à croire que le DHA permet aux cellules d'absorber et de désintégrer la silice sans mourir, et ainsi d'empêcher la réponse inflammatoire », concluent les auteurs.

Comment soigne-t-on un lupus ?

Il est encore impossible de guérir un lupus mais les traitements permettent de soigner les poussées et de limiter les réchutes, en obtenant des rémissions parfois très longues. En somme, le traitement du lupus est principalement symptomatique. Le traitement du lupus est adapté aux localisations des atteintes d'organes et à la gravité des symptômes. Il associe souvent plusieurs médicaments.

• Un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) et l'aspirine utilisés dans les formes légères d'arthrite.

• Des manifestations pulmonaires : une toux ou une difficulté à respirer sont présentes chez 15 à 40 % des patients et peuvent être révélatrices de la maladie.

Certaines personnes souffrent d'une inflammation de l'enveloppe qui entoure les poumons (la pleuré), également appelée pleurésie.

• Des manifestations sanguines : elles sont présentes chez 85 % des patients au cours de la maladie. On observe souvent une anémie (basse de globules rouges ou de l'hémoglobine dans le sang), une diminution du nombre de globules blancs (leucopénie) ou du nombre de plaquettes (thrombopénie), qui peut favoriser les saignements.

• Une atteinte des yeux : l'inflammation peut affecter des tissus de l'œil et entraîner une sécheresse oculaire.

• Une atteinte des reins : cela survient parfois dès le début de la maladie, parfois plus progressivement. Il s'agit d'une atteinte de gravité très variable des glomérules rénaux qui filtre l'urine. Elle peut évoluer parfois vers une maladie rénale chronique.

• Des corticoïdes. Ce sont les médicaments les plus courants pour traiter les formes aiguës du lupus érythémateux disséminé. Ils sont prescrits à une dose élevée, progressivement diminuée jusqu'à une dose minimale, voire jusqu'à l'arrêt en cas de récidive.

• Une atteinte des reins : cela survient parfois dès le début de la maladie, parfois plus progressivement. Il s'agit d'une atteinte de gravité très variable des glomérules rénaux qui filtre l'urine. Elle peut évoluer parfois vers une maladie rénale chronique.

• Des immunosupresseurs, prescrits pour traiter les atteintes d'organes graves, notamment rénales et cérébrales. Leurs effets secondaires (infections virales ou bactériennes) expliquent le suivi médical étroit associé au traitement.

• Des anticoagulants monoclonaux lorsque le patient est atteint d'une forme sévère de lupus érythémateux disséminé.

• Des anticorps monoclonaux lorsque le patient est atteint d'une forme sévère de lupus érythémateux disséminé.

• Des tabac : cela peut, entre autres, augmenter les troubles cardio-vasculaires et la fragilité pulmonaire.

• Pas d'exposition au soleil car les rayons UV peuvent déclencher une poussée des symptômes. Il est important de bien se protéger du soleil, même lorsqu'il ne semble pas très fort, comme aux premiers rayons du printemps.

Que faire avec de l'huile essentielle d'eucalyptus ?

Radié, globuleux, mentholé ou citronné, près de trois cents espèces d'eucalyptus existent, et toutes sont de couleur bleu-vert. Dès la fin du XVIIIe, les pays d'Europe importaient de l'huile essentielle appelée « menthe de Sydney » pour ses vertus thérapeutiques.



Baume « bronches » spécial petits

L'huile essentielle d'eucalyptus globulus a des propriétés anti-inflammatoires.

La recette

Mettre 3 gouttes d'HE d'eucalyptus globulus, 2 gouttes d'HE de palmarosa et 2 gouttes d'HE de menthe poivrée dans un bol. Puis le remettre à la vapeur.

La recette

Dans le creux de la main, mettre 3 à 4 ml d'huile végétale d'amande douce, et ajouter 2 gouttes d'HE de eucalyptus citronné, 1 goutte d'HE de gaulthérie couchée et 1 goutte de laurier noble.

Comment l'utiliser ?

Inhaler les vapeurs 2 ou 3 fois par jour pendant 3 à 5 jours. Ce remède est déconseillé aux personnes asthmatiques.

Comment l'utiliser ?

Appliquer sur la plante du pied de bébé en massage, 2 ou 3 fois par jour, en alternant le droit et le gauche, pendant 3 à 4 jours.

Comment l'utiliser ?

Appliquer dans le creux de la main 3 à 4 ml d'huile végétale de noyau d'abricot.

La recette

Mettre 2 gouttes d'HE d'eucalyptus radié, 2 gouttes d'HE de tea tree et 1 goutte d'HE d'épinette.

Comment l'utiliser ?

Masser le thorax ou les doigts du niveau des poumons 2 ou 3 fois par jour, durant 4 à 6 jours.

Comment l'utiliser ?

Bien masser la cicatrice 2 ou 3 fois par jour, pendant 10 à 15 jours.

Et si, finalement, la nicotine protégeait le cerveau ?

Une nouvelle étude suggère que la nicotine, cette substance qui provoque l'addiction au tabac, ne serait pas totalement mauvaise pour la santé. Elle pourrait protéger contre le vieillissement cérébral.

Dans une étude publiée dans le *Journal of toxicology*, le Dr Ursula Winzer-Serhan, professeur à l'Ecole de médecine du Texas (Etats-Unis) et ses collègues laissent entendre que la nicotine ne serait pas seulement une substance qui provoque l'addiction au tabac. Mais qu'elle aurait aussi certains avantages cognitifs. En effet, en activant certains récepteurs dans le cerveau (les récepteurs nAChR), la nicotine réduirait la neurodégénérescence. Autrement dit, elle

ralentirait le vieillissement du cerveau.

Les chercheurs vont même jusqu'à prôner une « utilisation médicinale de la nicotine qui pourrait avoir de grands effets bénéfiques pour la santé humaine ».

Pour leur étude, les chercheurs américains ont utilisé des modèles de souris afin d'étudier les effets de la nicotine à des doses variées sur l'appétit, le poids, l'anxiété et le niveau de récepteurs nAChR dans le cerveau. Pour cela, ils ont ajouté de la nicotine à l'eau de boisson des souris à basse dose, moyenne, ou forte doses.

Cependant, le mécanisme sur le cerveau n'est pas clair et compte-tenu des propriétés addictives de la nicotine, l'utilisation de dérivés pour le traitement des troubles neuro-dégénératifs soulève quelques réticences. « Je veux qu'il soit très clair que nous ne sommes pas en train d'encourager les gens à fumer » insiste le Dr Winzer-Serhan.

L'étape suivante consiste à mener des études pour étudier les effets de la nicotine contre la neurodégénérescence chez des souris âgées. Les chercheurs veulent aussi déterminer si la capacité de la nicotine à réduire l'appétit et le gain de poids sera la raison de son effet protecteur contre le vieillissement du cerveau. En effet, d'autres études ont déjà montré que l'obésité faisait vieillir le cerveau prématûrement, à partir de 50 ans.

EGYPTE

La Chambre des représentants approuve un remaniement ministériel du gouvernement de Mostafa Madbouli

La Chambre des représentants égyptienne, présidée par Hicham Badawi, a approuvé un remaniement ministériel au sein du gouvernement du Premier ministre Mostafa Madbouli, portant sur 13 portefeuilles ministériels, ainsi que la désignation d'un vice-Premier ministre chargé du développement économique et de quatre vice-ministres, selon l'Autorité égyptienne générale de l'information.

Dans un communiqué, l'Autorité a indiqué que l'approbation du Parlement est intervenue à l'issue de consultations menées mardi par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avec le chef du gouvernement, concernant les noms proposés dans le cadre du remaniement et les priorités de l'action gouvernementale pour la période à venir.

Le président de la Chambre des représentants, le conseiller Hicham Badawi, a annoncé les noms proposés avant le vote des députés, qui ont approuvé la liste.

Celle-ci comprend la nomination de Hussein Issa au poste de vice-Premier ministre chargé du développement économique.

Parmi les nouveaux ministres figurent : Mohamed Farid Saleh (Investissement), Abdelaziz Konsowa (Enseignement

mier ministre chargé des affaires économiques, tandis que Khaled Abdel Ghaffar reste ministre de la Santé uniquement, après avoir cumulé ce portefeuille avec celui de vice-Premier ministre chargé du développement humain.

Kamel El-Wazir demeure ministre des Transports, après avoir auparavant cumulé ce poste avec le portefeuille de l'Industrie et la fonction de vice-Premier ministre chargé du développement économique.

Parmi les nouveaux ministres figurent : Mohamed Farid Saleh (Investissement), Abdelaziz Konsowa (Enseignement

supérieur et Recherche scientifique), Randa El-Menshawy (Logement), Raafat Abdelaziz (Communications et Technologies de l'information), Salah Soliman (ministre d'Etat à la Production militaire), Hani Hanna Azer (Affaires parlementaires), Mahmoud Helmy El-Sherif (Justice), Jihan Zaki (Culture), Ahmed Mohamed Tawfik Rostom (Plaification), Hassan El-Raddad (Travail), Jawhar Nabil (Jeunesse et Sports) et Khaled Hashem Ali Maher (Industrie).

Le remaniement prévoit également le rétablissement du ministère de l'Information, avec la nomination de Diaa Rach-

wan en tant que ministre d'Etat à l'Information.

Les ministres des portefeuilles régaliens restent inchangés : Badr Abdel Aati aux Affaires étrangères, le général d'armée Abd Meguid Saqr à la Défense et le général Mahmoud Tawfik à l'Intérieur.

Selon la Constitution égyptienne, le Président de la République peut procéder à un remaniement ministériel après consultation du Premier ministre et approbation de la Chambre des représentants à la majorité absolue des membres présents, et à condition qu'elle ne soit pas inférieure au tiers des membres du Parlement.



RD CONGO

Des dirigeants de l'UA appellent à un cessez-le-feu dans l'est

Des dirigeants de l'Union africaine (UA), en réunion lundi soir à Luanda, capitale angolaise, ont appelé à un cessez-le-feu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à un conflit opposant le groupe rebelle du Mouvement du 23-Mars (M23) à l'armée congolaise.

Dans un communiqué publié au terme de cette réunion ayant regroupé le président angolais et président en exercice de l'Union africaine (UA), Joao Lourenço, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, le président du Conseil des ministres du Togo et médiateur de l'UA, Faure Essozimna Gnassingbé, et Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, la présidence angolaise a indiqué que "les

participants ont appelé à un cessez-le-feu".

La même source a noté que "le calendrier et les modalités spécifiques du cessez-le-feu seraient déterminés par le biais de consultations entre les parties concernées".

Le communiqué a relevé, par ailleurs, que les dirigeants ont également appelé à accélérer la mise en œuvre du mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu convenu à Doha en octobre 2025", ajoutant qu'"ils ont autorisé l'Angola à engager des consultations avec toutes les parties concernées en RDC afin de faire progresser le dialogue interne et de contribuer à résoudre la crise sécuritaire dans le pays".

Depuis janvier 2025, les tensions dans l'est de la RDC se sont intensifiées, le groupe rebelle du Mouvement du 23-Mars (M23) ayant lancé des offensives dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, qui ont fait de nombreuses victimes civiles et provoqué des déplacements de population.

En octobre 2025, le gouvernement de la RDC et le M23 ont signé à Doha, au Qatar, un accord sur un mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu.

Les deux parties ont signé un accord-cadre à Doha, s'engageant à instaurer une confiance mutuelle par le dialogue, à faire progresser la stabilisation par étapes et à s'attaquer aux causes profondes du conflit.

ZIMBABWE

Le gouvernement approuve un projet prolongeant le mandat du président

Le gouvernement du Zimbabwe a approuvé mardi un projet de large réforme constitutionnelle qui doit prolonger le mandat du président de deux années supplémentaires, selon un communiqué diffusé après sa présentation en Conseil des ministres.

Au pouvoir depuis 43 ans dans ce pays d'Afrique australe, le parti Zanu-PF avait voté en octobre une résolution pour

étendre de 2028 à 2030 le mandat du président Emmerson Mnangagwa (au pouvoir depuis 2017), qui ne peut se représenter après deux exercices.

La réforme, qui prévoit également l'élection du

CONSEIL DE SÉCURITÉ La violence au Soudan du Sud met les civils en danger

L'escalade de la violence, l'impasse politique et les contraintes humanitaires poussent une fois de plus les civils du Soudan du Sud au bord du gouffre, a alerté mardi soir le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix.

Lors d'une réunion d'information avec les pays membres du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud, Jean-Pierre Lacroix a déclaré que l'instabilité dans ce pays s'était fortement accrue ces dernières semaines, alimentée par l'impasse politique entre les signataires de l'accord de paix revitalisé de 2018 et "une dangereuse escalade des affrontements armés".

Les combats se sont intensifiés de façon dramatique dans l'Etat de Jonglei, où des affrontements armés ont déplacé plus de 280.000 personnes, selon des sources gouvernementales.

Des informations faisant état de bombardements aériens, d'une rhétorique incendiaire et de graves restrictions à l'accès humanitaire font craindre un retour aux violences généralisées observées en 2013 et 2016, a-t-on averti.

M. Lacroix, qui a fait son exposé par visioconférence depuis la République démocratique du Congo (RDC) où il se trouve actuellement en visite, a indiqué que les populations sont à nouveau "en mouvement", fuyant les zones où les combats ont éclaté et où les services essentiels se sont effondrés.

Jean-Pierre Lacroix a averti aussi que les initiatives unilatérales visant à modifier l'accord de paix risquent d'en compromettre la primauté, notamment les propositions de reporter des tâches de transition essentielles, telles que l'élaboration de la Constitution, après les élections prévues en décembre 2026.

La détérioration de la situation sécuritaire exacerbe ce que M. Lacroix a décrit comme l'un des environnements les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires".

De plus, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) est confrontée à d'importantes réductions de ses capacités, conséquences directes du manque de financement.

Dans ce contexte, M. Lacroix a indiqué que les mesures d'économie ont déjà réduit les patrouilles de protection de près de 40 % dans certaines zones et jusqu'à 70 % là où des bases ont fermé.

Les missions de surveillance des droits de l'homme ont été annulées et les tensions se sont accrues dans les zones désormais dépourvues de présence onusienne.

"La présence de la MINUSS demeure essentielle pour les populations que nous protégeons, pour nos partenaires humanitaires que nous assistons et pour le processus de paix que nous soutenons et auquel nous participons activement", a conclu M. Lacroix dans son exposé.

SOMALIE L'armée neutralise 14 terroristes Shebabs au Jubaland

Les forces spéciales de l'armée somalienne, en coordination avec les forces de sécurité de l'Etat du Jubaland, ont neutralisé 14 terroristes Shebab dans les zones sous l'administration de la ville de Jammaa dans la région du Bas-Juba, a rapporté mercredi l'agence de presse somalienne Sonna.

D'après les services de sécurité, l'opération a permis de neutraliser 14 terroristes et d'en blesser un autre.

Les terroristes restants ont pris la fuite pendant l'opération.

Le ministère de la Défense et le commandement de l'armée nationale somalienne ont réaffirmé leur engagement à éliminer les terroristes Shebab, soulignant que les opérations en cours visent à garantir une paix et une stabilité durables pour le peuple somalien et à préserver la sécurité générale du pays.

Les autorités ont indiqué que ces opérations coordonnées se poursuivront dans le cadre d'une campagne plus vaste visant à démanteler la présence du groupe et à protéger les civils à travers la Somalie.

APS

PALESTINE

Décisions sionistes sur la Cisjordanie: une violation flagrante du droit international

Le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a mis en garde mercredi contre les dangers des récentes mesures sionistes d'annexion de la Cisjordanie occupée, soulignant qu'elles constituaient un tournant majeur dans le processus d'annexion de facto et d'enracinement de la colonisation, en violation du droit international et des résolutions de l'ONU.



Le Secrétaire général adjoint et Chef du Secteur Palestine et Territoires arabes occupés, Fayed Mustafa, a expliqué, lors de la séance d'ouverture d'une réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des représentants permanents au Caire, que les mesures sionistes "sapent directement les fondements du processus de paix et anéantissent pratiquement toute possibilité de mise en œuvre de la solution à deux Etats".

M. Fayed Mustafa a souligné que les récentes mesures sionistes incluaient l'expansion des colonies, la saisie de terres privées et publiques, la démolition de maisons et de constructions palestiniennes, et le transfert des pouvoirs de la municipalité d'al-Khalil à une soi-disant "Administration civile" de l'armée d'occupation sioniste.

Il a insisté sur le fait que ces me-

sures "s'inscrivent dans une politique plus vaste visant à modifier la réalité juridique et démographique du territoire palestinien occupé et à imposer de force un statu quo permanent, consolidant un système fondé sur la perpétuation de l'occupation et la privation des droits inaliénables du peuple palestinien".

La Ligue arabe a souligné que la situation en Cisjordanie constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, des Conventions de Genève et des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 234, et compromet les accords signés, en particulier les accords d'Oslo, dans le but d'imposer unilatéralement une réalité en dehors de tout cadre de négociations.

Elle a également affirmé que la poursuite de ces politiques constitue une menace réelle pour la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde, avertissant que le si-

lence international face à ces pratiques ne fera qu'aggraver la situation et compromettre les perspectives de paix.

Le Secrétariat a exprimé l'espérance que la réunion aboutirait à une position arabe unifiée et à des mesures concrètes à la hauteur de la gravité de la situation, envoyant un message clair : les Etats arabes ne resteront pas les bras croisés face aux politiques d'annexion et de colonisation, aux tentatives d'anéantir la cause palestinienne et à l'imposition d'un fait accompli par la force.

Il a réaffirmé que la Ligue des Etats arabes "restera une voix unie pour s'opposer à ces politiques et un défenseur inébranlable des droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods Est pour capitale".

L'UPA condamne les mesures illégales visant à imposer une nouvelle réalité dans les territoires palestiniens occupés

L'Union parlementaire arabe (UPA) a condamné "avec la plus grande fermeté" les mesures illégales récemment adoptées par les autorités de l'occupation sioniste visant à élargir et à renforcer la colonisation en Cisjordanie, "en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes de la légalité internationale".

L'UPA a indiqué, dans un communiqué signé par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'UPA, M. Brahim Boughali, que "ces politiques de colonisation constituent un défi manifeste à la volonté de la commu-

nauté internationale et compromettent de manière systématique les perspectives d'un règlement juste et global, fondé sur la solution à deux Etats et la fin de l'occupation des territoires palestiniens".

L'Union a, en outre, mis en garde contre "la poursuite de la politique expansionniste et agressive de l'occupation, susceptible d'exacerber les tensions et l'instabilité dans la région, en imposant par la force une nouvelle réalité sur le terrain, au mépris des droits nationaux légitimes du peuple palestinien".

Elle a appelé la communauté internationale, dans toutes ses com-

munautés, à assumer "ses responsabilités juridiques et morales, à prendre des mesures efficaces pour mettre fin à ces violations, à tenir les autorités d'occupation pour responsables de leurs crimes et à assurer une protection internationale au peuple palestinien".

En conclusion, l'Union parlementaire arabe a réaffirmé "son soutien constant au peuple palestinien et à son droit inaliénable à l'autodétermination, ainsi qu'à l'établissement de son Etat indépendant et souverain, conformément aux résolutions de la légalité internationale".

BANGLADESH**Elections générales et référendum constitutionnel**

Plus de 120 millions d'électeurs sont appelés aux urnes jeudi au Bangladesh pour les élections générales et le référendum constitutionnel, a indiqué mardi un haut responsable.

Le vote pour les 13es élections générales et le référendum se dérouleront simultanément dans tout le pays de 7h30 à 16h30 heure locale jeudi, a déclaré le secrétaire principal de la Commission électorale du Bangladesh, Akhtar Ahmed, lors de son discours d'inauguration d'un centre de presse pour les journa-

listes et professionnels des médias étrangers à Dacca.

Selon le responsable, "tous les préparatifs électoraux sont désormais terminés" et les bulletins de vote et tout le matériel électoral ont déjà été livrés pour 299 des 300 circonscriptions.

Les électeurs devraient voter dans plus de 42 000 bureaux de vote à travers le pays, à l'exception d'une circonscription où le scrutin a été reporté en raison du décès d'un candidat. Il y se tiendra ultérieurement.

Les autorités électorales du pays avaient précédem-

UNICEF**Plus de 200 millions d'enfants auront besoin d'une aide humanitaire en 2026**

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a averti mardi soir que plus de 200 millions d'enfants, dans plus de 130 pays, auront besoin d'une aide humanitaire en 2026, décrivant "une crise mondiale d'une ampleur sans précédent".

S'exprimant devant le conseil d'administration de l'UNICEF, la directrice générale du Fonds, Catherine Russell, a estimé que "la situation humanitaire à laquelle sont confrontés les enfants aujourd'hui est parmi les plus graves que nous ayons jamais connues", alors que conflits, chocs climatiques, instabilité économique et inégalités continuent de s'aggraver.

Elle a souligné que l'"environnement mondial pour les enfants est devenu de plus en plus difficile, avec des besoins croissants et des ressources en diminution, dans un contexte de remise en cause du multilatéralisme et de l'aide internationale".

Par ailleurs, Catherine Russell a rappelé que la santé maternelle et infantile demeure "une priorité centrale", tout en alertant sur "la hausse record des violences contre les enfants, avec l'an dernier le plus grand nombre jamais documenté de violations graves, incluant meurtres, enlèvements et violences sexuelles".

La responsable a enfin dénoncé des coupes budgétaires "abruptes et sévères", contraignant les acteurs humanitaires à "faire des choix impossibles" quant aux vies à prioriser, au moment même où la famine a réapparu en 2025, avec la déclaration simultanée de deux famines, qualifiée de situation "sans précédent et profondément alarmante".

PORTUGAL
Démission de la ministre de l'Intérieur

La ministre portugaise de l'Intérieur, Maria Lucia Amaral, a présenté sa démission et ses fonctions seront provisoirement assurées par le Premier ministre de droite Luis Montenegro, a annoncé mardi soir la présidence de la République.

Le chef de l'Etat sortant Marcelo Rebelo de Sousa a accepté la démission de la ministre, peut-on lire dans un communiqué sur le site internet de la présidence.

Mme Amaral a "estimé ne pas disposer des conditions personnelles et politiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions", précise le communiqué.

La ministre était sous le feu des critiques pour sa gestion de la crise liée aux intempéries meurtrières ayant frappé le Portugal ces derniers jours.

"La démission de la ministre de l'Intérieur est la preuve que le gouvernement a failli dans sa réponse à cette situation d'urgence", a aussitôt commenté auprès des médias le secrétaire général du Parti socialiste José Luis Carneiro.

Les vents violents ayant accompagné la tempête Kristin avaient fait cinq morts la semaine dernière au Portugal et provoqué de nombreux dégâts.

Le péninsule ibérique est en première ligne du dérèglement climatique en Europe et subit des vagues de chaleur de plus en plus longues et des épisodes de fortes pluies de plus en plus fréquents et intenses.

À l'issue d'une campagne électorale très perturbée par les intempéries ces deux dernières semaines, les Portugais ont élu dimanche un nouveau président, le socialiste modéré Antonio José Seguro.

ment indiqué que plus de 127 millions d'électeurs avaient été inscrits pour les élections, une première depuis la démission et le départ du pays de l'ancienne Première ministre Sheikh Hasina en août 2024.

Le Parlement bangladais compte 350 membres au total, dont 50 sièges sont réservés aux femmes, élues ultérieurement par les 300 membres élus au suffrage direct selon la procédure de représentation proportionnelle au scrutin uninominal transférable.

APS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Cap sur 2028 avec une ambition de puissance douce et d'économie créative

Le ministère de la Culture et des Arts a présenté devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale un bilan détaillé de l'année 2025 ainsi que les grandes orientations du plan d'action 2026-2028.



Par Abed Meghit

Ce rapport met en lumière une ambition affirmée : faire de la culture non seulement un vecteur d'identité et de rayonnement, mais également un secteur économique productif pleinement intégré à la stratégie nationale de développement.

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans le domaine de la protection du patrimoine.

Soixante-cinq nouveaux biens culturels ont été classés, portant à 1 126 le nombre total de biens protégés à l'échelle nationale. Parallè-

lement, des efforts soutenus ont permis la récupération de plusieurs biens culturels pillés, renforçant ainsi la préservation de la mémoire collective et du patrimoine matériel du pays.

Sur le plan international, l'Algérie entend consolider sa présence au sein de l'Unesco.

Une attention particulière est accordée aux dossiers relatifs au patrimoine immatériel, avec une volonté de présenter des propositions inclusives et stratégiques, notamment autour des costumes traditionnels féminins et du caftan.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de valorisa-

sation de l'identité nationale sur la scène internationale.

La dimension sociale n'est pas en reste.

Le lancement du projet du Centre de santé sociale d'Aïn Benian et la distribution de 14 400 cartes d'artiste traduisent une volonté d'améliorer la protection sociale des créateurs.

L'objectif est de reconnaître pleinement le rôle de l'artiste dans la société et de lui garantir des conditions d'exercice plus stables.

Le secteur du cinéma connaît également un regain d'activité.

Plus de 40 projets de films doivent être financés, avec une ouverture à de nouvelles

initiatives. Le Salon international du livre, appelé à devenir une institution indépendante, confirme pour sa part la vitalité de la scène éditoriale nationale.

Pour la période 2026-2028, la vision est ambitieuse : transformer la culture en secteur économique productif contribuant au produit intérieur brut.

La numérisation constitue un axe central, avec un objectif de 70 % de numérisation des collections muséales et la généralisation du paiement électronique. L'industrie cinématographique sera renforcée par la production de grandes œuvres consacrées à la mémoire nationale, notamment des films sur l'Emir Abdelkader et d'autres figures historiques majeures.

La justice culturelle demeure un principe fondamental, avec l'extension du réseau de bibliothèques publiques aux nouvelles wilayas afin de garantir un accès équitable à l'activité culturelle.

La culture est ainsi conçue comme un levier de cohésion, d'influence et de diplomatie, un véritable « soft power » au service de l'Algérie dans un monde globalisé.

SOUTIEN PUBLIC AU CINÉMA

Lancement de la plateforme pour le dépôt en ligne des projets de films (CNC)

Le Centre national du cinéma (CNC) a annoncé, mercredi, le lancement de sa plateforme numérique en ligne pour le dépôt des projets de films afin de bénéficier de l'aide publique, au titre du soutien au développement de l'industrie cinématographique.

Le CNC a précisé, dans un communiqué, que l'inscription et le dépôt des dossiers de candidature pour bénéficier d'aide publique, à travers le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC), se font "exclusivement" via cette plateforme numérique.

Cette initiative s'inscrit dans la "stratégie de l'Etat visant à promouvoir le cinéma à travers le renforcement de l'accompagnement des cinéastes tout au long du processus de création et de réalisation", a souligné le CNC.

A cet effet, le Centre invite les professionnels du cinéma à soumettre leurs candidatures via cette plateforme, précisant que cette aide publique couvre plusieurs aspects de la production cinématographique.

Ainsi, le soutien inclut le financement de la production et coproduction, postproduction (dernières étapes techniques), l'écriture de scénarios (soutien à l'écriture ou à son développement), subvention à la distribution et à l'exploitation pour garantir la diffusion des films, et enfin, la préparation technique, qui comprend la remise en état du matériel de tournage et la modernisation des outils et ressources techniques.

Le projet de film doit être original et inédit, et n'ayant jamais bénéficié d'aucune subvention antérieurement au titre du soutien public à l'industrie cinématographique, précise le CNC.

Les productions traitant de la Résistance populaire, du Mouvement national ou de la Révolution du 1er novembre 1954 sont soumises à l'autorisation du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, a noté le Centre, rappelant également que les projets de films à thématique religieuse, politique, mettant en scène des personnalités nationales ou des symboles de l'Etat sont soumis à l'"avis consultatif" des instances compétentes.

L'octroi du soutien public à l'industrie cinématographique tient en compte également d'autres critères liés à la valeur cinématographique et artistique du projet proposé, ainsi qu'à ses retombées socioculturelles et économiques attendues, selon le communiqué.

LAYALI RAMADHAN 2026

Quand l'art sublime la spiritualité du mois sacré

À l'occasion du mois de Ramadhan, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) renouvelle son programme « Layali Ramadhan », devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de la scène culturelle nationale.

Placée sous le signe « Échos de l'art et l'âme du patrimoine », l'édition 2026 s'annonce exceptionnelle par son ampleur et la diversité de sa programmation.

Plus de 800 artistes et musiciens participeront à cette manifestation qui investira plusieurs espaces culturels à travers le pays, notamment la salle Atlas à Alger, le Maghreb à Oran, Ahmed Bey à Constantine, ainsi que d'autres complexes culturels régionaux.

L'objectif est d'animer les soirées du mois sacré à travers des spectacles de

qualité, conjuguant authenticité et modernité, dans le respect de la sensibilité spirituelle propre à Ramadhan.

La programmation musicale met à l'honneur les grandes traditions algériennes : musique andalouse, malouf, chaabi, Aissaoua et chants religieux.

Ces répertoires, riches en mouachahate et en pièces patrimoniales, dialoguent avec des expressions contemporaines pour offrir au public une expérience artistique immersive et harmonieuse.

Le programme ne se limite pas à la musique.

Des spectacles théâtraux, des soirées humoristiques, des projections cinématographiques pour adultes et enfants viennent enrichir l'affiche.

La salle Atlas accueillera également la troisième édition du concours de lecture du Coran, illustrant la complé-

mentation entre expression artistique et dimension spirituelle. Des artistes confirmés et de jeunes talents se succéderont sur scène, reflétant la vitalité et la diversité de la création nationale.

Chaque soirée promet une ambiance singulière, permettant aux familles de se retrouver après le f'tour dans un cadre convivial et culturellement stimulant.

À travers « Layali Ramadhan », l'ONCI réaffirme son engagement en faveur de la préservation et de la transmission du patrimoine culturel.

En offrant une programmation riche et accessible, l'institution contribue à consolider les valeurs d'identité et d'appartenance, tout en faisant de l'art un espace de partage, d'élévation et de célébration collective durant le mois sacré.

Abed M.

KHENCHELA

La direction de la culture réceptionne 30 pièces de monnaie ancienne récupérées par les services de sécurité

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela a réceptionnées 30 pièces de monnaie ancienne récemment récupérées par la brigade de gendarmerie nationale de la commune de Chechar, a déclaré, mercredi, le directeur du secteur, Mohamed El Alouani.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 30 pièces numismatiques remontant à différentes époques historiques, saisies par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Chechar à la suite du traitement d'une affaire de contrebande et de commercialisation illicite de biens culturels à valeur archéologique.

M. El Alouani a ajouté que ces pièces, remises par les autorités judiciaires à la direction de la culture et des arts, conformément à la législation en vigueur en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel, datent des époques romaine et byzantine précoce comme l'ont établi les rapports d'expertise.

Selon le même responsable, la direction de la culture et des arts procédera à la remise de ces pièces de monnaie antique au musée national des Frères Martyrs Boulaaziz de Khenchela pour enrichir le patrimoine de cette institution muséale et mettre ces anciennes pièces de monnaie à la disposition des étudiants et des chercheurs en histoire et en archéologie.

M. El Alouani a rappelé que le secteur de la culture et des arts a réceptionné en 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel, près de 4 500 pièces de monnaie anciennes remontant à des périodes historiques, et recensé de nombreuses fouilles illégales sur des sites archéologiques.

Un programme de travail concerté, entre les services de sécurité et les Assemblées populaires communales (APC), a été élaboré à l'effet d'arrêter des mesures destinées à assurer la protection de ces sites et à les extraire à toute tentative fouille illégale.

APS

TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Plus de 400 projets de recherche prêts à être concrétisés dans divers domaines

Plus de 400 projets de recherche scientifique sont actuellement prêts à être mis en application sur le terrain dans divers domaines, notamment la sous-traitance industrielle, a indiqué, mercredi à Oran, le directeur du Développement technologique et de l'Innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djilali Tassalit.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un atelier consacré au rôle de l'université dans le développement de la sous-traitance industrielle, organisé dans le cadre du salon " Méchanica Algérie ", qui se poursuit au Centre des conventions " Mohamed Benahmed " d'Oran, M. Tassalit a précisé qu'au moins 400 projets de recherche prêts à être appliqués ont été recensés, dont 68 inscrits dans le cadre des programmes nationaux de recherche. Il a souligné que ces projets ont atteint un stade de maturité avancé, notamment dans des secteurs stratégiques tels que la santé, la technologie et la sécurité alimentaire.

Le même responsable a expliqué que ces projets sont le fruit d'efforts soutenus déployés au cours des dernières années pour orienter la recherche scientifique vers la satisfaction des besoins de l'économie nationale et pour refléter ses résultats à la réalité industrielle.

Il a ajouté que l'objectif stratégique du ministère est de " faire de l'université un véritable moteur de l'économie nationale, tant au niveau local que national ", à travers la fourniture de solutions scientifiques et techniques au profit des entreprises économiques, afin d'améliorer leur compétitivité et de renforcer l'intégration locale.

Dans le cadre du soutien à l'innovation, le responsable a également indiqué que les universités algériennes disposent actuellement de 120 incubateurs



d'entreprises destinés à accompagner les projets innovants, ainsi que de 102 maisons de l'entrepreneuriat, avec pour ambition de les généraliser à l'ensemble des universités et grandes écoles afin de créer un environnement universitaire attractif pour les entrepreneurs, les entreprises économiques et les étudiants souhaitant concrétiser leurs projets innovants.

M. Tassalit a souligné que la Direction générale de la recherche scientifique œuvre à rapprocher les chercheurs des

entreprises productives en vue de développer la production locale, affirmant que la pérennité et la compétitivité de toute entreprise économique demeurent tributaires de l'intégration de l'innovation et de la recherche technologique dans ses activités, tout en bénéficiant des incitations fiscales et des facilités accordées aux entreprises engagées dans la recherche et le développement.

La matinée au salon a été marquée par l'organisation d'un atelier consacré

au développement local de la sous-traitance dans le secteur de l'industrie automobile et des services après-vente, animé par le groupe " Stellantis Algérie ", producteur des véhicules " Fiat ", avec la participation de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest ainsi que de la société " Edi-Nat ", spécialisée dans la fabrication de faisceaux électriques. Les participants ont présenté les résultats d'un recensement exhaustif des sous-traitants afin d'évaluer leurs capacités liées à l'industrie automobile et aux pièces de rechange.

De leur côté, les responsables de " Stellantis " ont précisé que la sous-traitance repose sur quatre catégories principales, comprenant les pièces plastiques et les faisceaux électriques désormais fabriqués localement dans le cadre d'un partenariat avec " Edi-Nat ", ainsi que les vitrages, les batteries, les réservoirs et d'autres composants à valeur ajoutée, avec un travail en cours pour organiser 40 références industrielles.

Ils ont confirmé l'existence de critères d'agrément pour les sous-traitants locaux, indiquant que le taux d'intégration avait atteint 20 % à la fin de l'année 2025, avec 13 sous-traitants dans la fabrication et 13 autres dans les services après-vente, ces derniers offrant, selon eux, davantage d'opportunités pour le développement de l'industrie des pièces de rechange.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

وزارة السكن والعمارة والمدينة والهيئة العقارية
مديرية التجهيزات العمومية
لوحة تماضية

MISE EN DEMEURE N° 01/2026

Projet : réalisation d'une sureté urbaine au niveau de site 3000 logements à Inkouf. Commune de Tamanrasset wilaya commune de Tamanrasset. (Cité d'habitat intégrées programme 2023)

TRANCHE FERME : Bloc Sureté Urbaine+ Loge Gardien+ Mur De Clôture+ Groupe Électrogène+ Poste Transformateur+ Locale Chaufferie+ Bâche A Eau+ Aménagement Extérieur+ Abris Véhicule.

TRANCHE CONDITIONNELLE : BLOC 04 LOGEMENTS

Le service contractant : Monsieur le Directeur des équipements publics, route de l'Askrem Tamanrasset.

Le Cocontractant : E.T.B (E.T.R.A.C.B.A) * MIDOUN AHMED * représenté par son gérant MIDOUN AHMED le résident B.P 211 ksar Larab commune in Salah, wilaya de in Salah titulaire du Marché n° 39/2024 du 18/12/2024 Vise sous N°364/2024 du 16/12/2024 relatif : réalisation d'une sureté urbaine au niveau de site 3000 logements à Inkouf. Commune de Tamanrasset wilaya commune de Tamanrasset. (Cité d'habitat intégrées programme 2023)

***TRANCHE FERME :** Bloc Sureté Urbaine+ Loge Gardien+ Mur De Clôture+ Groupe Electrogène+ Poste Transformateur+ Locale Chaufferie+ Bâche A Eau+ Aménagement Extérieur+ Abris Véhicule.

***TRANCHE CONDITIONNELLE :** BLOC 04 LOGEMENTS

1 - Conformément à l'ordre d'exécution des Travaux, enregistré sous le numéro 148/2024 en date du 18/12/2024, notifié le 18/12/2024. (TRANCHE FERME)

2 - Conformément à l'ordre d'exécution des Travaux, enregistré sous le numéro 149/2024 en date du 18/12/2024, notifié le 18/12/2024. (TRANCHE CONDITIONNELLE)

3 - Vu des visites fréquentes sur le terrain, nous avons constaté que les travaux étaient à l'arrêt et que le chantier était abandonné.

4- Conformément au rapport n° 0070/2025 du 18/12/2025 présenté par le bureau d'études, qui fait état de l'absence totale de l'entrepreneur sur le chantier et de l'absence de matériaux de construction et de main-d'œuvre (le chantier est abandonné).

5 - Compte tenu du non-respect du calendrier prévu pour l'expiration des délais contractuels du Marché et de la reprise incomplète des travaux dans le chantier.

5- Conformément à l'article 11 du marché

Est mise en demeure pour :

- Il faut prendre toutes les mesures nécessaires pour reprendre les travaux et pour renforcer le chantier avec la main-d'œuvre qualifiée et les matériaux de construction nécessaires, dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de mise en demeure dans les journaux nationaux.

En cas de non-respect de cette mesure, des sanctions seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DE LA WILAYA DE MEDEA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR EL BOUKHARI

FAX: (025) 53-12-84

STD (025) 53-20-03

ADRESSE: RUE ABDELKADER LOUNIS,

KSAR EL BOUKHARI 26300, MEDEA

MATRICULE FISCALE: 40801600002605700104

N° ARTICLE D'IMPOSITION : 2635001012111

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2025

L'Etablissement Public Hospitalier de KSAR EL BOUKHARI lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'année 2026 pour l'approvisionnement en Produits Alimentaires l'épari comme suit :

Lot N°01 : Vlances Rouges, Vlances Blanches, Crufs.

Lot N°02 : Alimentation Générale.

Lot N° 03 : Fruits et légumes.

Lot N° 04 : Pain et gâteaux.

Seules les entreprises répondant aux conditions minimales, de participation et qui sont comme suit :

- Capacité professionnelle : Une copie du registre de commerce portant code de l'activité du lot voulu.

- Capacité financière : avoir réalisé un moyen de chiffre d'affaires d'au moins Un Million Cinq Cent Mille DA 1 500 000,00DA durant les trois dernières années (2022-2023-2024) pour le lot ou le lot et un moyen de chiffre d'affaires d'au moins Cinq Cent Mille 500 000,00 DA pour le 02ème et le 03ème lot durant les trois dernières années (2022-2023-2024) un moyen de chiffre d'affaires d'au moins Deux Cent Mille DA 200 000,00DA durant les trois dernières années (2022-2023-2024) pour le 04ème lot.

- Capacités techniques :

- Moyens humains : Au moins (01) travailleur (Liste nominatif et déclaration nominatif de la CNAS en cours de validité).

- Moyens matériels : Au moins un camion réfrigoré est exigé pour le lot N°01 avec l'agrément sanitaire du Frigo (copie de la carte grise + contrat d'assurance en cours de validité).

Référence professionnelles : Au moins une (01) attestation de bonne exécution pour des projets similaires durant les Cinque dernières années pour chaque lot à part.

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'E.P.H de Ksar El Boukhari, rue Abdelkader lounis, Ksar El Boukhari, rue Abdelkader lounis, Ksar El Boukhari.

26300, Wilaya de Médéa, contre le paiement des frais de tirage fixés à trois mille dinars (3 000,00), effectué auprès du trésorier communal de Ksar El Boukhari.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité décrites ci-après.

1- Dossier de Candidature :

2- L'Offre technique :

3- L'Offre Financière :

Liste des documents cités en détail dans l'article 06 page 35 et 36 du cahier de charges.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, comme ils peuvent soumissionner pour un lot séparé.

Les Trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes en mentionnant le lot voulu :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2025

Antoy pour objet l'approvisionnement en Produits alimentaires.

« En mentionnant le lot voulu »

« A ne pas ouvrir »

Que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature contenues chacune dans une enveloppe distincte.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Dix (10) jours** comme dernier délai à **14h00**, à compter de la date de la première parution du présent avis. Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à **14h00**, au siège de l'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari.

Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

Léo Mattéï, brigade des mineurs Saison 13



Le commandant Léo Mattéï (Jean-Luc Reichmann) est à la tête de la Brigade de protection de l'enfance, une unité spécialisée dans la lutte contre les abus et les dangers auxquels sont confrontés les mineurs. Ancien policier de la BAC, il se distingue par son sens aigu de la justice et sa détermination à protéger les plus vulnérables. Léo dirige une équipe soudée, composée d'agents dévoués tels qu'Alexandre Achdjian, Maïra Schmitt et Stomy Bugsy, qui partagent sa passion pour la défense des enfants. Chaque épisode plonge les membres de la brigade dans des enquêtes complexes, où ils doivent naviguer entre des situations délicates et des émotions fortes.



21:10

JO d'hiver : Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026

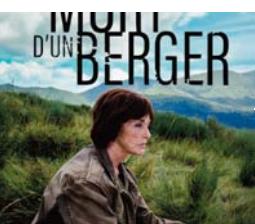


Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 Saison 2026 Short track. Hockey sur glace



21:10

Mort d'un berger



Au cœur des vastes étendues sauvages du massif du Sancy, où les sommets se découvrent dans un ciel changeant et les vents glacent les os, Marceline Dalmas (Anny Duperey) mène une existence rythmée par le silence des montagnes et le bâlement des troupeaux. Dans sa bergerie isolée, entourée de sa petite-fille et de son fils Patrick, elle a bâti un équilibre fait de labeur de traditions et d'une paix fragile, à l'abri des tumultes du monde moderne. Les préparatifs du mariage de Patrick, prévu pour bientôt, semblent sceller cette harmonie familiale, comme une promesse de jours meilleurs sous le regard bienveillant des cimes auvergnates.



21:06

King & Conqueror Saison 1



21:10

Qui veut être mon associé ? Saison 6



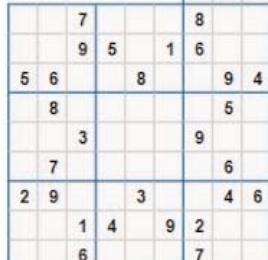
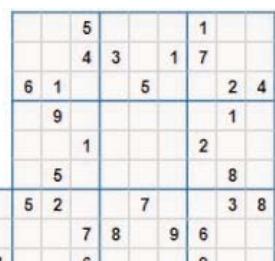
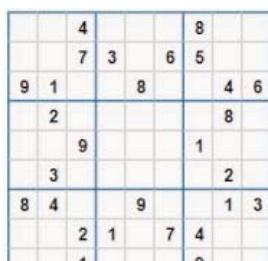
Huit projets sont présentés aux investisseurs. Emilie et Yassine, un jeune couple d'entrepreneurs, ont découvert l'ube une racine de laquelle ils tirent une nouvelle boisson, alternative au café. Luniwave permet de sensibiliser les clients des hôtels à leur consommation. La chanteuse Lorie Pester accompagne le projet Pemlab, dédié à la santé et au bien-être des femmes. Quantig, pour la prévention des AVC, Supe, qui réinvente la soupe traditionnelle, Wadi, un système de récupération d'eaux grises. Footing vertical ou encore Heliosand sont également présentés par leurs créateurs.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2922

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Verticalement:

V1 - Grief d'accusation
2 - Mettre en conformité - Supposa
3 - Grande ouverte - Sera bien réel
4 - Colorant minéral naturel - Lac lombard - Capone pour les intimes
5 - Emploie - Bloque
6 - Organise au mieux - Formation musicale - Groupe étoile
7 - Plus haut que le do - Panorama - Assemblée mondiale
8 - Admirateur - Nourrain
9 - Qui peut être inscrit sur le bulletin - Coinça
10 - Augmenterai la note - Parties du menu

A - Chétives
B - Vivement expulsée - En ce lieu
C - Chercher comme avant - Son coup vous informe
D - Partie du folklore - Technique d'obtention de la nourriture
E - Congé d'officier - Marier
F - Misandre ou misogyne - Devoir de scout
G - Doier de belles couleurs - Gendre de Mahomet
H - Réfléchi - Epouse d'Héraclès
I - Figure plane à huit angles
J - Rage - Tunique de foëll
K - Paysanne - Grande école
L - Répartitions dans le temps

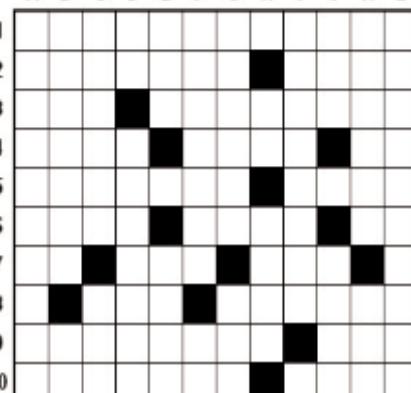
Terreurs



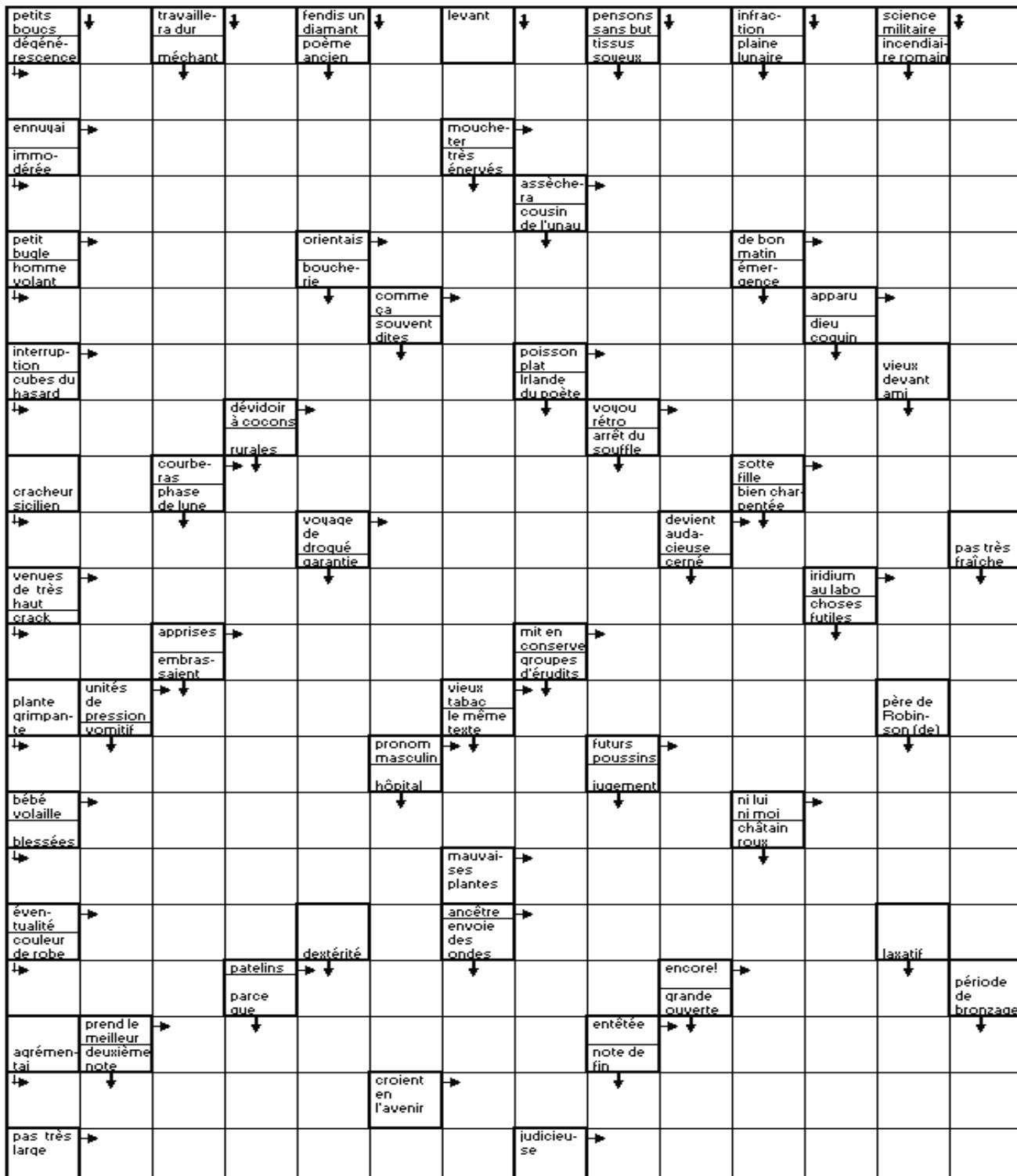
Michel Paul Guy de Chabanon

Mots croisés N°2922

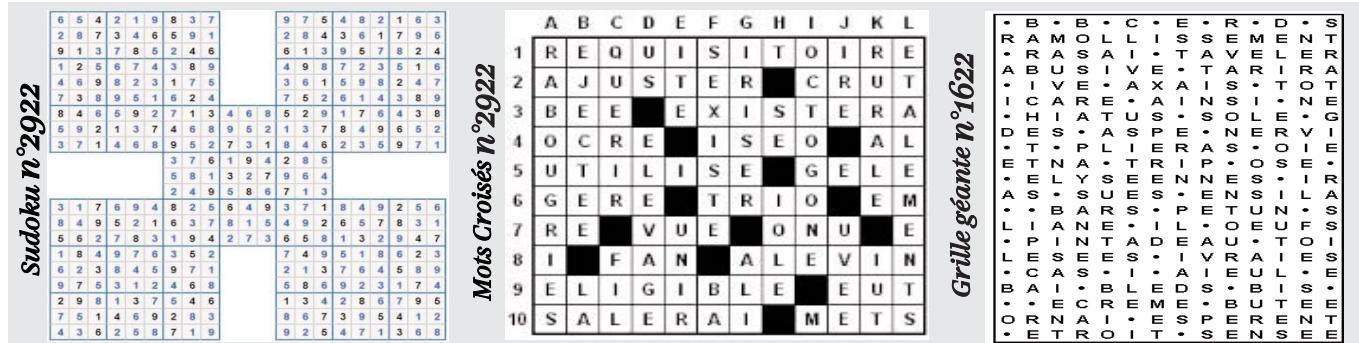
A B C D E F G H I J K L



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1622



Solution



**VOLLEYBALL / NATIONALE 1
MESSIEURS**
**Le programme
de la 15^e journée**

Programme de la 15^e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, prévue vendredi :

Groupe Centre-Est (17h00) :

EF Ain Azel - NC Bejaia
ES El-Eulma - MB Bejaia
ES Sétif - JSC Ouled Adouane
O Ain M'lila - ES Tadjenanet
CASTEL - OMK El-Milie (17h30)

Classement :	Pts	J
1. NC Bejaia	32	13
2. OMK El-Milie	29	13
3. JSCO Adouane	28	13
4. ES Tadjenanet	22	12
5. ES El-Eulma	19	13
--. EF Ain Azel	19	13
7. CASTEL	18	13
8. ES Sétif	14	13
9. MB Bejaia	8	12
10. O Ain M'lila	3	13

Groupe Centre-Ouest/Vendredi :

JS Messelmoun - MC Alger (16h00)
ES Béthioua - ES M'sila (17h00)
CS Nedroma - O El-Kseur (17h00)
ASV Blida - PO Chlef (18h00)

Déjà joué :

RC M'sila - WA Tlemcen 0-3

Match avancé de la 18^e journée / Samedi (11h00) :

WA Tlemcen - O El-Kseur

Classement :	Pts	J
1. AS Blida	35	13
2. WA Tlemcen	33	13
3. JS Messelmoun	29	13
4. MC Alger	25	13
5. PO Chlef	20	13
6. CS Nedroma	18	13
7. RC M'sila	12	13
8. ES M'sila	11	13
9. ES Béthioua	10	13
10. O El-Kseur	2	13

BASKETBALL/ SUPER-DIVISION (MISE À JOUR - 21^e JOURNÉE)

CSC Djisr Kasantina - CS Tlemcen vendredi à Tlemcen

Le match en retard de la 21^e journée du Championnat d'Algérie de basketball, Super-Division (messieurs), opposant le CSC Djisr Kasantina au CS Tlemcen, a été programmé pour le vendredi 13 février (15h00) à Tlemcen, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Cette rencontre de la 21^e journée, prévue initialement à Alger, ne s'était pas déroulée en raison de l'absence du service d'ordre et sera rejouée à Tlemcen, selon les règles en vigueur.

Avant ce match de mise à jour, le CS Tlemcen (35 pts) occupe la quatrième place du classement avec le MC Alger et le Rouiba CB, alors que le CSC Djisr Kasantina (32 pts) est neuvième avec le CRB Dar Beida.

Mise à jour (21^e journée) / Vendredi (15h00) :

CSC Djisr Kasantina - CS Tlemcen

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	40	22
2. WO Boufarik	36	22
--. CR Béni Saf	36	22
4. CS Tlemcen	35	21
--. MC Alger	35	22
--. Rouiba CB	35	22
7. USM Alger	34	22
--. USM Blida	34	22
9. CSC Djisr Kasantina	32	21
--. CRB Dar El-Beida	32	22
11. TRA Draria	30	22
12. US Sétif	29	22
13. NA Hussein-Dey	26	22
14. M Ouled Chebel	25	22

BASKETBALL/ SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS - DAMES)
Les finales ce samedi à la Coupeole

Les finales de la Supercoupe de basket-ball de la saison 2024-2025, opposant le NB Staouéli au NA Hussein-Dey chez les messieurs et le GS Cosider à Hussein-Dey Marines chez les dames, se disputeront samedi à La Coupeole du complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).



champion d'Algérie.

Chez les dames, la finale mettra aux prises les championnes d'Algérie du GS Cosider aux détentrices de la Coupe d'Algérie d'Hussein-Dey Marines, à partir de 14h00.

La FABB a également indiqué que la vente des billets pour assister à ces finales a débuté sur la plateforme électronique "Digiticket.dz".

La dernière édition de la Supercoupe de basket, disputée en février 2025, avait été remportée par le WO Boufarik devant l'USM Alger sur le score de (70-59).

Programme de la Supercoupe d'Algérie 2025 de basket-ball : Samedi 14 février / à la Coupeole du complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf :

Finale dames :

GS Cosider - Hussein-Dey Marines (14h00)

Finale messieurs :

NB Staouéli - NA Hussein-Dey (16h30).

TENNIS / TOURNOI "M25 MONASTIR"
Les Algériens Reguig et Sahtali fixés sur leurs adversaires au premier tour



Les tennismen algériens Samir Hamza Reguig et Toufik Sahtali seront opposés respectivement au Russe Kirill Kivattsev et à l'Italien Alessandro Barbieri, au premier tour du tournoi professionnel masculin "M25 Monastir", qui se déroule du 9 au 15 février en Tunisie, selon les résultats du tirage au sort, dévoilé mardi soir par les organisateurs.

Agé de 27 ans et classé 79^e mondial ATP, Sahtali partira favori devant l'Italien de 25 ans, non classé et ayant intégré le tableau final de ce tournoi grâce à une invitation (wild-card). De son côté,

Reguig (24 ans / 83^e ATP) devrait avoir la tâche un peu plus difficile, car appelé à défier un adversaire plus expérimenté (28 ans) et mieux classé (58^e ATP).

Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition se déroule en extérieur et sur des courts en surface rapide (Hard/Outdoor).

Elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, dont certains sont relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP. Parmi eux, le jeune Ivoirien Eliakim Coulibaly (31^e ATP) et tête de série N1 de ce tournoi.

TENNIS / TOURNOIS ITF (U14 - GARÇONS)
L'Algérien Adem Ali Moussa remporte le trophée

Le joueur algérien Adem Ali Moussa a remporté le tournoi (grade 2) du Circuit Africain ITF/CAT des moins de 14 ans (U14), en s'imposant en finale face au marocain Mohamed Ali Laouija, en deux manches (6-2, 6-4), mercredi au Tennis Club de Bachdjedra (Alger).

Ce tournoi sera suivi d'un deuxième tournoi, classé en Grade 1, et qui se déroulera du 11 au 15 du même mois.

Les deux tournois regroupent quelques quatre-vingt-huit tennismen

(44 Garçons et 44 Filles). Ces deux rendez-vous, initialement programmés du 25 janvier au 1er février 2026, ont été reportés par la Confédération africaine de tennis (CAT) en raison des fortes pluies ayant affecté le pays lors de cette période et des prévisions météorologiques défavorables. Ces deux étapes du Circuit africain ITF/CAT des 14 ans et moins "garçons et filles" permettront aux participants (es) de gagner des points au classement africain de la catégorie.



CYCLISME
Course régionale des jeunes catégories vendredi à Saïda



Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu, vendredi au centre ville de Saïda, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Organisée par la Fédération algérienne de cyclisme avec le concours de la Ligue de cyclisme de la wilaya de Saïda et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, cette course entre dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée Nationale du Chahid, correspondant au 18 février de chaque année.

Elle verra la participation de plus de 80 jeunes coureurs cyclistes, écoles, benjamins, minimes et cadets, de 15 clubs représentant 4 wilayas, à savoir Saïda, Aïn Temouchent, Mostaganem et Oran. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 2,2 km au centre ville de Saïda. Les écoles devront parcourir une distance de 4,4 km, les Benjamins 8,8 km, les minimes 20 km et les cadets 31 km. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (19^E JOURNÉE)

MC El-Bayadh - ASO Chlef : malheur au vaincu

Pour la 3^e semaine consécutive, le championnat de Ligue 1 Mobilis de football sera amputé de quatre rencontres concernant les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines inter-clubs de la CAF, lors de la 19^e journée prévue vendredi et samedi dominée par le choc des reléguables: MC El-Bayadh et ASO Chlef, alors que le CS Constantine s'offre une belle opportunité de consolider sa position de dauphin.

C'est la confrontation, MC El-Bayadh - ASO Chlef, qui attire l'attention générale, en raison de leur position au classement général. En effet, le MCEB (16e-11pts) accueillera dans son antre l'ASO (13e-18 pts) dans un match à "six points" ouvert à toutes les probabilités.

Depuis quelques journées, les deux clubs ont enregistré un parcours diamétralement opposé. Le MCEB auteur d'une phase aller calamiteuse (6 pts), reste sur une série toujours en cours de 4 matches sans défaite (2 victoires-2 nuls), au moment où les Chéliens marquent le pas en enregistrant 5 points en 4 matches (1 victoire - 2 nuls et 1 défaite).

La défaite concédée lors de la 18^e journée à domicile face à la JS Saoura (0-1) a compliquée la situation du club chéliens au moment où le MCEB décrochait un précieux nul à Sétif (0-0). Une victoire de la lanterne rouge, réduirait l'écart de 7 à 4 points entre les deux clubs en question, alors que la phase retour va entamer son dernier tiers de son parcours.

L'autre match concernant le bas du tableau, est programmé à Ouargla, où le



MB Rouissat (9e - 23 pts), accueillera l'ES Mostaganem (15e-12 pts). Cette dernière est plus que jamais en danger, en récoltant 4 petits points lors de ses 4 dernières sorties.

Se contentant d'un nul blanc (0-0) devant le MC Oran, l'Espérance sera dans l'obligation de rattraper les points

perdus, cette fois à Ouargla. Le MBR battu chez lui dimanche dernier par le CS Constantine (1-2), aura besoin de points supplémentaires pour assurer son maintien.

En revanche, tout va pour le mieux pour le solide dauphin le CSC (2e - 29 pts) qui jouera au stade "Hamaoui" face

à son voisin, l'ES Sétif (12e - 20 points) dans le derby de l'Est.

Les Constantinois qui ont surpris les promus du MBR, comptent poursuivre leur remontée, et confirmer du coup leur victoire en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, face à l'ESS (2-1). L'Aigle noir qui traverse une période difficile (4 points) lors de la phase "retour", est proche plus que jamais de la zone de turbulences.

Le dernier match au programme de cette 19^e journée, mettra face à face, les clubs algériens du Paradou AC et de l'ES Ben-Aknoun. Les Pacistes (14e - 16pts) devraient se méfier d'une excellente équipe de Ben-Aknoun (5e- 24 pts) qui flirte avec le haut du tableau. Le PAC, actuellement relégué, compte toutefois deux matches en moins, mais devra rapidement amorcer son redressement, pour améliorer son classement.

Cette 19^e journée, sera tronquée de quatre rencontres concernant les clubs disputant la 6^e et dernière journée de la phase continentale des poules : JS Saoura/CR Belouizdad, USM Khencela/USM Alger, JS Kabylie/MC Oran et MC Alger/O. Akbou.

LIGUE 1 (19^E JOURNÉE)

Le programme des rencontres

Programme des matchs comptant pour la 19^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus vendredi et samedi:

Vendredi 13 février 2026:

MC El-Bayadh - ASO Chlef 15h00
CS Constantine - ES Sétif 17h00

Samedi 14 février 2026:

MB Rouissat - ES Mostaganem 15h00
Paradou AC - ES Ben-Aknoun 15h00

Matches reportés:

JS Saoura - CR Belouizdad
USM Khencela - USM Alger
JS Kabylie - MC Oran
MC Alger - O. Akbou

Classement:	Pts	J
1). MC Alger	36	15
2). CS Constantine	29	18
3). JS Saoura	28	18
4). O. Akbou	26	17
5). CR Belouizdad	24	15
--). USM Alger	24	15
--). ES Ben Aknoun	24	16
--). MC Oran	24	18
9). JS Kabylie	23	15
--). MB Rouissat	23	18
11). USM Khencela	22	17
12). ES Sétif	20	18
13). ASO Chlef	18	18
14). Paradou AC	17	16
15). ES Mostaganem	13	18
16). MC El-Bayadh	11	18.

FOOTBALL

Annonce à Alger de la création de la Fédération de football de la République arabe sahraouie démocratique

La création officielle de la Fédération de football de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été annoncée mercredi à Alger, lors d'un événement qualifié d'historique pour le sport sahraoui.

L'annonce a été faite à l'hôtel Mazafraan de Zéralda par le secrétaire général du ministère sahraoui de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Saïd Dadi, en présence du président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, de membres de l'ambassade de la RASD à Alger ainsi que de joueurs de la sélection sahraouie de football.

Intervenant à cette occasion, le directeur central sahraoui des Sports, Sidi Ahmed Al-Tahil, a estimé que la création de la Fédération de football de la RASD constitue "un événement marquant pour le peuple sahraoui et pour sa cause, qui est une cause

de décolonisation", considérant qu'elle représente "un coup dur" porté à l'occupation marocaine.

Il a ajouté que la mise en place de cette instance s'inscrit dans le cadre de "la promotion de la diplomatie sportive sahraouie et de la formation de ses équipes nationales afin de les représenter dans les compétitions internationales", appelant à s'inspirer de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) qui avait contribué à faire entendre la voix de la cause algérienne durant la glorieuse Révolution de libération.

De son côté, le président de la Fédération de football de la RASD, Ahmed Baba Yahia Bouhabini, a qualifié cette annonce de "journée historique" pour la cause sahraouie et pour son peuple combattant, soulignant le rôle du sport dans le parcours de lutte et dans la transmission du message du peuple sahraoui à la communauté inter-

ationale. Il a également exprimé l'espérance que les efforts de la diplomatie sportive sahraouie aboutissent à "l'obtention d'une reconnaissance internationale de cette fédération et de son droit à participer aux compétitions continentales et internationales".

Pour sa part, Saïd Ayachi a salué cette initiative, soulignant qu'elle contribuera à soutenir la cause sahraouie et à faire connaître, à travers le monde, le combat de son peuple.

Pour rappel, la sélection sahraouie de football est arrivée mardi soir à Alger pour disputer un match de gala face à d'anciennes stars du football algérien, prévu vendredi prochain à 16h30 au stade Nelson-Mandela de Baraki.

La rencontre est organisée à l'initiative du CNASPS, à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la RASD.

CAN 2027

Tournée d'inspection de la CAF en Tanzanie, au Kenya et à l'Ouganda

Une équipe d'experts techniques désignée par la Confédération africaine de football (CAF) séjourne depuis quelques jours dans les trois pays hôtes qui accueilleront la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, a indiqué mercredi soir l'instance dirigeante du football africain.

Les visites d'inspection par les experts techniques ont débuté cette semaine et se poursuivront jusqu'au mardi 17 février, la CAF appliquant ses normes de prestation strictes et de classe mondiale, ajoute l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Celles-ci incluent des évaluations techniques portant sur les exigences des pelouses, ainsi que sur la sécurité, la sûreté et la préparation des infrastructures des principaux stades et lieux d'entraînement prévus pour le tournoi, précise la CAF.

Les inspections de la CAF s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à éléver les standards sur et en dehors du terrain dans tout le football africain. En établissant des critères cohérents et de classe mondiale en matière d'infrastructures, d'opérations et de gestion des sites, la CAF souhaite renforcer la réputation de la CAF Coupe d'Afrique des Nations comme l'un des tournois de football les plus prestigieux au monde.

Les inspections de la CAF ont débuté à Dar Es Salaam, en Tanzanie, et se poursuivront avec des visites de sites à Arusha et Zanzibar. Le programme inclut le stade Benjamin Mkapa ainsi que plusieurs sites d'entraînement désignés.

A Zanzibar, les experts de la CAF inspecteront également le stade Amaan et le stade Fumba, ce dernier ayant été prévu pour le tournoi par le Comité Local

d'Organisation (LOC) de Tanzanie.

L'équipe de la CAF effectuera une série d'inspections à Nairobi, au Kenya. Le programme comprend les stades Kasarani, Nyayo et Talanta Sport, ainsi que des sites d'entraînement clés tels que le complexe sportif Ulinzi et l'Académie kenyane des sports.

Le programme d'inspection en Ouganda inclut Entebbe et Kampala, avec des visites au stade national Mandela et dans des sites d'entraînement désignés.

La CAF continuera à travailler étroitement avec les trois nations hôtes, leurs gouvernements et les structures du LOC afin de soutenir la planification de la livraison et de garantir que les préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations Kenya, Ouganda, Tanzanie 2027 s'intensifient, conclut le communiqué de la CAF.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 19E J) Le programme des matchs

Programme des matchs de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévus vendredi à 15h00 :

CRB Adrar - USM El Harrach
US Bechar Djedid - RC Kouba
NA Hussein-Dey - JS Texraine
ESM Koléa - ASM Oran
JS El-Biar - WA Mostaganem
CR Témouchent - MC Saïda
RC Arbaâ - JSM Tiaret
WA Tlemcen - GC Mascara

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	44	18
2). USM El Harrach	38	18
3). CR Témouchent	31	18
4). RC Kouba	30	18
--). ESM Koléa	30	18
6). ASM Oran	28	18
7). NA Hussein Dey	27	18
8). JSM Tiaret	25	18
--). WA Tlemcen	25	18
10). WA Mostaganem	24	18
11). MC Saïda	22	18
12). CRB Adrar	19	18
13). GC Mascara	15	18
--). RC Arbaâ	15	18
15). JS Texraine	12	18
16). US Bechar Djedid	8	18.

FRANCE - LIGUE 1 Marseille se sépare de son entraîneur Roberto De Zerbi



L'Olympique Marseille et son entraîneur Roberto De Zerbi ont annoncé mettre fin à leur collaboration "d'un commun accord" dans la nuit de mardi à mercredi, dans le sillage de la lourde défaite de dimanche face au PSG (5-0) en Ligue 1.

"A la suite d'une concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes de la direction du club (...) il a été décidé d'opter pour un changement à la tête de l'équipe première", indique un communiqué publié par le club, évoquant "une décision collective, difficile, prise au terme d'une réflexion approfondie dans l'intérêt du club pour répondre aux enjeux sportifs de cette fin de saison".

"L'Olympique de Marseille tient à remercier Roberto De Zerbi pour son investissement, son engagement, son professionnalisme et son sérieux, marqués notamment par la 2e place obtenue lors de la saison 2024/25" de la Ligue 1, ajoute la même source.

L'Italien de 46 ans avait été nommé entraîneur de l'OM pour trois saisons en juin 2024.

De manière retentissante, l'OM avait déjà été éliminé de la Ligue des champions d'Europe fin janvier aux portes des barrages, en s'inclinant lourdement (3-0) à Bruges.

LIGUE 2 (19E J)

L'US Biskra face à un sérieux test à Bejaïa, la JS El Biar pour prendre le large

Le leader du groupe Centre-Est, l'US Biskra, en baisse de régime ces dernières semaines, effectuera un déplacement périlleux à Bejaïa pour croiser le fer avec une équipe du MOB en regain de forme, à l'occasion de la 19e journée du championnat de Ligue 2, prévue vendredi et samedi.

Une journée qui verra également le leader incontesté du groupe Centre-Ouest, la JS El Biar, recevoir le WA Mostaganem, avec pour objectif d'accentuer l'écart sur ses poursuivants directs, notamment l'USM El Harrach.

Groupe Centre-Est : l'US Biskra sous pression

Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (39 points) se rendra à Bejaïa pour affronter la MOB (5e, 32 pts), dans un rendez-vous très délicat pour les protégés de Samir Zaoui, désireux de préserver leur fauteuil de leader, désormais sérieusement menacé par leur dauphin, le CA Batna (37 pts).

Ce dernier, boosté par sa victoire dans le derby face à son rival de toujours le MSP Batna (2-1), accueillera la MO Constantine (10e, 23 pts) avec l'intention de confirmer son regain de forme et de guetter un faux pas du leader pour s'emparer de la première place, d'autant que seulement deux points le séparent de la première place.

Concernant la troisième place qualificative pour le tournoi d'accession en Ligue 1 professionnelle, l'US Chaouia (3e, 34 pts) et la JSD Jijel (4e, 33 pts) seront confrontées à des missions différentes. L'USC sera en appel à Bordj Menaïel pour affronter l'équipe locale (11e, 19 pts), engagée dans la lutte pour s'éloigner de la zone dangereuse.

De son côté, la JSD recevra l'US Khemis El Khechna (15e, 13 pts), équipe directement menacée de relégation



et fragile en déplacement.

Dans la lutte pour le maintien, l'AS Khroub (13e, 18 pts) accueillera l'USM Annaba (6e, 28 pts) samedi, tandis que le NRB Beni Oulbane (12e, 18 pts) recevra le HC Chelghoum Laïd, lanterne rouge avec seulement trois points, dont le sort en Ligue 2 est déjà scellé.

Par ailleurs, le MSPB, en grande difficulté, se déplacera à Magra pour affronter le NCM (9e, 25 pts), dans un match compliqué pour le Mouloudia, qui abordera la rencontre avec un moral au plus bas après la défaite concédée dans le derby face au CAB.

Groupe Centre-Ouest : la JS El-Biar pour creuser l'écart

Dans le groupe Centre-Ouest, cette journée offre une opportunité idéale au leader JS El Biar (44 pts) pour accentuer son avance, à l'occasion de la réception du WA Mostaganem (10e, 24 pts), toujours en difficulté loin de ses bases. Une occa-

sion en or pour les coéquipiers du vétéran Sid Ali Yahia Chérif de poursuivre leur cavalier seul en tête du classement et se rapprocher un peu plus du but.

Le premier poursuivant, l'USM El Harrach (38 pts) se déplacera à Adrar pour affronter la modeste équipe de la JSA (12e, 19 pts), avec l'ambition de revenir avec les trois points de la victoire et de maintenir l'écart de six longueurs avec le leader.

Le deuxième poursuivant, le CR Témouchent, promu à la troisième place lors de la précédente journée avec 31 points, recevra le MC Saïda (11e, 22 pts) dans un match qui semble à sa portée afin de conserver sa position. De son côté, le RC Kouba (4e, 30 pts), qui a compromis ses chances de jouer l'accession à la suite de récents résultats négatifs dont le dernier face à l'USM (1-2), se rendra chez la lanterne rouge, l'US Bechar Djedid (8 pts), dans une rencontre favorable au

club algérois pour renouer avec le succès. La capitale abritera également un derby algérois entre le NA Hussein Dey (7e, 27 pts) et la JS Tixeraine (15e, 12 pts), menacée de relégation, dans un match qui semble à priori à l'avantage des "Sang et Or", tout en restant ouvert à une éventuelle surprise.

Le RC Arbaâ (14e, 15 pts), également concerné par la lutte pour le maintien, accueillera la JS Tiaret (9e, 25 pts), victorieuse du NAHD lors de la précédente journée, dans une confrontation délicate pour les deux équipes, notamment pour le RCA qui espère préserver ses chances de survie, ce qui passe obligatoirement par une victoire.

Enfin, le GC Mascara (15 pts) effectuera un déplacement difficile chez le WA Tlemcen (8e, 25 pts), dans le but de s'éloigner de la zone rouge, même si la mission s'annonce ardue face à une équipe réputée solide à domicile.

LIGUE 2 AMATEUR - JS TIXERAÏNE

Hakim Boufenara nouvel entraîneur

La JS Tixeraine, pensionnaire du Groupe Centre-ouest de Ligue 2 amateur de football, a annoncé mercredi avoir engagé Hakim Boufenara en tant que nouvel entraîneur en chef de son équipe première, en remplacement de Samir Tadjine, dont elle s'était séparée la veille.

"Le choix de confier les commandes techniques de notre équipe à Hakim Boufenara est mûrement réfléchi, car non seulement il possède une très bonne expérience dans le domaine, pour avoir dirigé plusieurs grands clubs comme le NA Hussein Dey et l'ES Sétif, mais aussi parce qu'il sait y faire dans des situations telles que la notre actuellement. Il l'a déjà fait avec d'autres clubs par le passé", a indiqué la Direction du club dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Après 18 journées de championnat, la JST n'a récolté que douze points, ce qui la place dans une inconfortable avant-dernière place au classement général. Le club ne compte cependant que trois longueurs de retard sur ses prédécesseurs au classement, le RC Arbaâ et le GC Mascara, faisant que ses chances de maintien soient encore intactes. La séparation avec le coach Samir Tadjine a été, ainsi, décidée dans l'espoir de provoquer un déclic chez les joueurs et les aider à obtenir de meilleurs résultats durant le reste de la saison.

Pour rappel, Samir Tadjine a été à la barre technique de la JST durant trois ans, avec des débuts réussis, notam-



ment deux accessions consécutives ayant permis au club de rallier la Ligue 2 amateur.

Lors de la prochaine journée de championnat, la 19e, prévue ce vendredi (à 15h00), la JS Texraine sera appelée à défier le NA Hussein-Dey dans un chaud derby algérois, où l'enjeu sera important pour les deux clubs.



LIVERPOOL

AL HILAL DISCUTE AUSSI POUR

Mohamed Salah (33 ans, 25 matches et 6 buts toutes compétitions cette saison) continue d'agiter la Roshn Saudi League. Selon Foot Mercato, l'agent de l'ailier égyptien est actuellement en discussions avec Al Hilal, club qui vient d'accueillir Karim Benzema et qui suit le joueur de Liverpool depuis plusieurs saisons. Cette nouvelle piste intervient alors qu'un intérêt d'Al Ittihad a été évoqué ces derniers jours.

Déjà courtoisé à plusieurs reprises par l'Arabie Saoudite, le Pharaon ne serait pas fermé à un départ. En cas d'issue positive, la perspective d'un duo Salah-Benzema sous les couleurs d'Al Hilal prendrait forme, dans un championnat qui multiplie les offensives pour attirer les grandes figures européennes.

REAL MADRID ARBELOA S'EST EXPLIQUÉ AVEC CARVAJAL

Depuis la nomination de l'entraîneur Alvaro Arbeloa le 12 janvier dernier, le latéral droit du Real Madrid Dani Carvajal (34 ans, 7 matches en Liga cette saison) n'a pas disputé la moindre minute en Liga. Encore remplaçant face au FC Valence (2-0) dimanche, l'international espagnol avait affiché son agacement lors d'une discussion avec le préparateur physique Antonio Pintus.

Selon les informations du quotidien Marca, le coach des Merengue a rencontré son capitaine ce mardi afin de dissiper les tensions. Dans une atmosphère détendue, les deux hommes ont échangé pour s'expliquer sur la situation actuelle. Sans surprise, Arbeloa a rassuré Carvajal en lui expliquant qu'il comptait sur lui, notamment par rapport à son leadership dans le vestiaire.

FOOTBALL MONDIAL

BARCELONE

RASHFORD FORFAIT CONTRE L'ATLETICO

Titulaire lors des deux derniers matchs du FC Barcelone contre Albacete (2-1) et Majorque (3-0), Marcus Rashford (28 ans, 34 matches et 10 buts toutes compétitions cette saison) n'aura pas l'occasion d'enchaîner contre l'Atletico Madrid, ce soir (21h), en demi-finale aller de la Coupe du Roi. Le club catalan a annoncé ce mercredi le forfait de l'attaquant

anglais, qui ressent une gêne au genou gauche suite à un coup reçu lors du dernier match. Rien de grave a priori pour le joueur, "forfait par précaution" selon le Barça.

JUVENTUS

LE CLUB VEUT PROLONGER MCKENNIE, MAIS...

Titulaire sous les ordres de l'entraîneur Luciano Spalletti, le milieu de terrain de la Juventus Turin Weston McKennie (27 ans, 23 matches et 4 buts en Serie A cette saison) enchaîne les bonnes performances. Sans surprise, la Vieille Dame aimerait conserver l'international américain, actuellement sous contrat jusqu'en juin prochain.

Selon les informations du journaliste Matteo Moretti ce mardi, il existe cependant un écart important entre l'offre turinoise et les demandes de l'ancien joueur de Leeds. Pisté par plusieurs formations en Major League Soccer et en Europe, McKennie risque de faire grimper les enchères entre ses prétendants.

TOTTENHAM C'EST FINI POUR FRANK !

La défaite concédée mardi contre Newcastle (1-2) aura été celle de trop pour Thomas Frank. Alors qu'il se disait "convaincu" d'être encore sur le banc pour

la réception d'Arsenal dimanche prochain, le manager danois a été démis de ses fonctions ce mercredi matin par la direction de Tottenham, a annoncé le club londonien dans un communiqué. "Thomas a été nommé en juin 2025, et nous étions déterminés à lui donner le temps et le soutien nécessaires pour construire ensemble l'avenir. Toutefois, les résultats et les performances ont amené le Conseil d'administration à conclure qu'un changement à ce stade de la saison est nécessaire", explique le club. Arrivé en provenance de Brentford, il n'aura passé que huit mois à la tête des Spurs. Son mandat aura été marqué par des résultats insuffisants - avec seulement 34% de victoires - et une accumulation de blessures au sein de l'effectif. Il laisse le club londonien à la 16e place du classement de la Premier League, mais qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

M. Attaf réaffirme le soutien de l'Algérie à tout effort visant à renforcer l'organisation africaine

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, mercredi à Addis-Abeba, le soutien de l'Algérie à tout effort visant à renforcer l'Union africaine (UA) et à la sortir de la logique du repli sur soi.



"L'Algérie soutient tout effort à même de renforcer et de sortir notre organisation de la logique du repli sur soi, d'asseoir davantage sa présence aux niveaux continental et international et de lui permettre de s'attaquer, avec réalisme et responsabilité, aux défis actuels, qu'ils soient continentaux ou mondiaux", a précisé M. Attaf dans une allocution prononcée lors des travaux de la 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba (11-12 février), à l'occasion de l'examen du rapport du Comité des représentants permanents (COREP).

"L'Algérie apporte son soutien et

son appui à notre Commission et à la présidence tournante de notre organisation", a ajouté le ministre d'Etat.

Concernant le Sommet africain en préparation, M. Attaf a souligné qu'il "revêt une importance majeure au regard du contexte international général dans lequel il se tient". "Un contexte qui, nous le savons tous, menace de marginaliser l'Afrique, d'occulter ses causes et ses priorités et de neutraliser son rôle et sa voix", a-t-il dit.

C'est pourquoi "nous devons dépasser les aspects ponctuels liés uniquement à la gestion interne de notre organisation, pour nous ins-

crire dans un horizon plus large qui permette de jeter les bases d'une véritable vision collective et prospective, qui identifie avec précision les dangers et menaces qui nous guettent, adapte notre action commune aux mutations accélérées qui nous entourent et réhabilite notre projet d'unité en tant que choix stratégique incontournable pour préserver notre destin commun dans le monde instable d'aujourd'hui et dans celui de demain, que nous souhaitons plus attentif à nos préoccupations, plus soucieux de nos intérêts et plus réceptif à nos aspirations", a soutenu le ministre d'Etat.

ALGÉRIE - AFRIQUE SUD**M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec son homologue sud-africain**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, mercredi à Addis-Abeba, des entretiens bilatéraux avec le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, pays frère, M. Ronald Lamola, en marge de sa participation aux travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), indique un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, les deux parties ont

"échangé les vues et les analyses sur les principaux défis auxquels est confronté le continent africain et examiné les moyens de renforcer la coordination à leur sujet au niveau de l'Union africaine", précise le communiqué.

Les deux ministres ont également discuté des "perspectives de consolidation des relations d'amitié et de coopération traditionnelles unissant les deux parties, conformément aux orientations des présidents des deux pays frères", ajoute la même source.

ANP**Mise en échec de tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc**

Des tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 4 au 10 février en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le

territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuant des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 26 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 10 quintaux et 98 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.284.797 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 259 individus et saisi 32 véhicules, 188 groupes électrogènes, 111 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégale", ajoute le communiqué, relevant que "11 autres individus ont été appréhendés et 1 fusil mitraileur de type FMK, 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 1 pistolet automatique, 9 fusils de chasse et 24.500 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "227 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

APS

EDITORIAL D'DKNEWS DU JOUR**L'Algérie en mouvement : la confiance retrouvée et l'avenir en partage**

L'Algérie avance, avec méthode, vision et détermination. Les récentes apparitions publiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sont une illustration éclatante.

À travers des gestes forts et des paroles claires, le chef de l'Etat a donné à voir une trajectoire nationale lisible, rassurante et porteuse d'espoir : celle d'un pays qui bâtit sereinement son avenir économique en s'appuyant sur ses propres forces et sur une gouvernance résolument tournée vers l'efficacité.

Le lancement effectif du train de transport de marchandises et de voyageurs sur la ligne minière Ouest, à Béchar, dépasse largement la portée d'un événement infrastructuré.

Il s'agit d'un acte fondateur, hautement symbolique, qui traduit la volonté de mettre en cohérence les ambitions économiques avec des réalisations concrètes.

Cette infrastructure stratégique incarne l'entrée de l'Algérie dans une nouvelle ère de valorisation de ses ressources minières, appelées à devenir l'un des piliers majeurs de la diversification économique et de l'indépendance productive du pays.

Dans la continuité de cette dynamique, l'entrevue accordée par le président Tebboune à la presse nationale a permis de clarifier davantage la vision globale de l'Etat.

Les projets structurants de Gara Djebilet, du phosphate intégré de l'Est et de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour ont été présentés comme autant de leviers essentiels pour consolider une économie nationale moderne, intégrée et compétitive.

Loin d'une approche fragmentée, la stratégie adoptée repose sur la transformation locale, l'industrialisation et la création de valeur ajoutée, au bénéfice direct des territoires et des populations. Cette impulsion présidentielle trouve un écho immédiat au sein de l'exécutif.

Charge du suivi étroit des projets miniers, le Premier ministre, Sifi Ghrabi, s'est illustré par une action soutenue, marquée par la présence sur le terrain, la coordination interministérielle et la recherche permanente de performance.

Sa visite de travail à Annaba, consacrée à l'avancement du quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré, témoigne d'une nouvelle culture de gestion fondée sur la rigueur, la célérité et la qualité.

Le projet de phosphate intégré, qui concerne plusieurs wilayas de l'Est du pays, symbolise cette approche globale du développement.

Avec des réserves exploitables estimées à 840 millions de tonnes et une capacité de production annuelle de plus de 10 millions de tonnes, il représente une opportunité majeure pour renforcer la filière minière et industrielle nationale, tout en stimulant l'emploi et l'investissement.

La tenue d'un Conseil interministériel dédié à ce projet confirme l'importance accordée à son aboutissement dans les délais et selon les standards les plus exigeants. Au-delà des chiffres et des infrastructures, c'est une véritable dynamique économique qui est à l'œuvre.

Les efforts engagés pour bâtir une matrice productive solide ouvrent la voie à une croissance soutenue, avec un produit intérieur brut appelé à atteindre des niveaux inédits.

Cette progression s'accompagne d'une gestion responsable des ressources, où la lutte contre le gaspillage et l'optimisation des moyens de production deviennent des priorités nationales. Dans le même temps, l'Etat affirme sa volonté de préserver et de renforcer le caractère social du développement.

La nouvelle politique économique vise à concilier efficacité, solidarité et équité, afin que les fruits de la croissance profitent à l'ensemble des citoyens.

Ce rapport renouvelé entre l'Etat et la société marque une rupture positive avec les pratiques du passé et inscrit l'Algérie dans une trajectoire conforme aux standards des pays émergents.

Portée par la prospective, l'innovation et la mobilisation collective, cette dynamique prépare le pays aux défis des prochaines décennies. L'horizon de 2062 se dessine déjà comme un rendez-vous historique, celui d'une Algérie confiante, prospère et fidèle aux idéaux pour lesquels tant de sacrifices ont été consentis.

Aujourd'hui, les fondations sont posées et l'élan est là : l'Algérie avance, unie et déterminée, vers un avenir prometteur.

Abed Meghit